



ECONOCOM GROUP SE

Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des
actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos le
31 décembre 2018

Le 9 avril 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES D'ECONOCOM GROUP SE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels d'Econocom Group SE (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'Administration émise sur recommandation du Comité d'Audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Nous avons débuté le contrôle légal des comptes annuels d'Econocom Group SE antérieurement à 1990.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 1.104.590.558,34 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 2.267.160,97.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Point clé de l'audit

Le point clé de l'audit est le point qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ce point a été traité dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ce point.

Tests de réduction de valeurs sur les participations et créances sur entreprises liées

Point clé de l'audit Les comptes annuels d'Econocom Group SE montrent à l'actif au 31 décembre 2018 des montants de EUR 676,4 millions au titre de participations dans des entreprises liées et EUR 250,3 millions au titre de créances sur des entreprises liées, telles que détaillées en annexes C6.4.1 et C6.5.1. Ces participations doivent faire l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Quant aux créances, elles doivent également faire l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Nous considérons ces tests de réductions de valeur comme un point clé de l'audit dans la mesure où ces participations et créances représentent 84% du total de l'actif au 31 décembre 2018 et que l'estimation de réductions de valeurs éventuelles repose sur des hypothèses liées entre autres au plan d'affaires (chiffre d'affaires, taux de marge, besoin en fond de roulement), au taux de croissance des flux de trésorerie retenu au-delà de la période de prévision et au taux d'actualisation des flux.

Traitement du point clé durant l'audit

Nous avons obtenu les tests de réductions de valeur des participations et créances sur entreprises liées d'Econocom Group SE, et avons vérifié de manière satisfaisante le caractère raisonnable de la méthodologie et des hypothèses importantes. Lors de ces travaux, nous avons été épaulés par nos experts internes du département de valorisation. Nous avons entre autres comparé les hypothèses à celles de marché et aux prévisions économiques. Pour les participations, nous avons comparé la valeur comptable à la valeur d'actif net ou de marché de chaque société prise individuellement et pour les créances, nous avons analysé la solvabilité et les plans éventuels de redressement de la situation financière. Nous avons vérifié de manière satisfaisante que les besoins de réductions de valeurs identifiées avaient bien été actés dans les comptes annuels au 31 décembre 2018.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Comité d'Audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au Comité d'Audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au Comité d'Audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du Commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du rapport distinct sur l'information non-financière, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, le rapport distinct sur l'information non-financière, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 96, §4 du Code des sociétés a été reprise dans un rapport qui fait partie du chapitre 3 du rapport annuel. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 96, §4 du Code des sociétés et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la Société s'est basée sur les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Conformément à l'article 144 § 1, 6° du Code des sociétés, nous ne nous prononçons toutefois *pas* sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies précité.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Sint-Stevens-Woluwe, le 9 avril 2019

Le Commissaire
PwC Réviseurs d'Entreprises SCRL
Représenté par



Alexis Van Bavel
Réviseur d'Entreprises

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0422.646.816	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **ECONOCOM GROUP**

Forme juridique: **SE**

Adresse: **Place du Champs de Mars**

N°: **5, boîte 14**

Code postal: **1050**

Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, néerlandophone**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0422.646.816**

DATE **23/06/2017** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** ²

approuvés par l'assemblée générale du **21/05/2019**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Exercice précédent du **1/01/2017** au **31/12/2017**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **49** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.3, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.5.2, 6.17, 6.20, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire
(nom et qualité)
GROSSI Bruno
Administrateur-délégué

Signataire
(nom et qualité)
BOUCHARD Jean-Louis
Président et Administrateur-délégué

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

BOUCHARD Jean-Louis

Avenue de Montmorency - Villa Montmorency 1, 75016 Paris, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 17/05/2016- 19/05/2020

KOUYOUMDJAN Rafi

Rue de Lubeck 25/27, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/05/2013- 21/05/2019

ROESCH Jean-Philippe

Avenue de la Criolla 21, 92150 Suresnes, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/05/2014- 19/05/2020

BOUCHARD Robert

Avenue de Boufflers 23, 75016 Paris, France

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 18/05/2017- 18/05/2021

BUTLER Walter

Cours Albert 1er 30, 75008 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 8/11/2013- 21/05/2019

GROSSI Bruno

Rue Molitor 13, 75016 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 18/12/2015- 21/05/2019

CAPRON Philippe

Rue Berlioz 8, 75116 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

CHALLON-KEMOUN Adeline

Avenue Duquesne 32, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 17/05/2016- 19/05/2020

LANGE Anne

Avenue Brugmann 382, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

LEVET Marie-Christine

Rue du Cherche-Midi 91, 75006 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2016- 19/05/2020

DI BENEDETTO Véronique

Rue Miromesnil 86, 75008 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

DÜRRLEMAN Gaspard

Avenue du Bosquet 50, 75007 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

MOUNET Jean

Quai du Parc 60, 94100 Saint-Maur-des-Fossés, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/05/2017- 18/05/2021

PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL 0429.501.944

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00810

Mandat : 17/05/2016- 21/05/2019

Représenté par :

1. VAN BAVEL Alexis

Rue de la Station 209 , 1457 Walhain, Belgique

Réviseur d'entreprise, Numéro de membre : B00810

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	1.879.398,53	866.156,00
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>935.435.353,80</u>	<u>697.593.712,90</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	7.881,86	11.395,63
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	7.881,86	11.395,63
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	935.427.471,94	697.582.317,27
Entreprises liées	6.15	280/1	926.651.281,04	691.163.343,43
Participations		280	676.351.281,54	590.163.343,43
Créances		281	250.299.999,50	101.000.000,00
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	466.744,46	466.744,46
Participations		282	466.744,46	466.744,46
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	8.309.446,44	5.952.229,38
Actions et parts		284	7.223.620,01	4.547.297,94
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.085.826,43	1.404.931,44

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>167.275.806,01</u>	<u>78.963.462,67</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	122.257.160,39	20.496.129,96
Créances commerciales		40	9.074.786,58	8.201.247,94
Autres créances		41	113.182.373,81	12.294.882,02
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	40.677.816,20	57.724.090,14
Actions propres		50	40.677.816,20	56.768.976,93
Autres placements		51/53		955.113,21
Valeurs disponibles		54/58	3.779.668,97	544.121,22
Comptes de régularisation	6.6	490/1	561.160,45	199.121,35
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.104.590.558,34	777.423.331,57

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>394.817.850,29</u>	<u>408.680.462,30</u>
Capital	6.7.1	10	23.489.757,67	23.489.757,67
Capital souscrit		100	23.489.757,67	23.489.757,67
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11	223.514.182,50	236.246.234,10
Plus-values de réévaluation		12	2.519.796,66	2.519.796,66
Réserves		13	43.444.396,44	60.817.543,57
Réserve légale		130	2.348.975,77	2.348.975,77
Réserves indisponibles		131	40.677.816,20	58.050.963,33
Pour actions propres		1310	40.677.816,20	58.050.963,33
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	417.604,47	417.604,47
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	101.849.717,02	85.607.130,30
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>4.612.350,00</u>	<u>7.127.445,80</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	4.612.350,00	7.127.445,80
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	4.612.350,00	7.127.445,80
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>705.160.358,05</u>	<u>361.615.423,47</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	436.765.420,50	251.000.000,00
Dettes financières		170/4	436.765.420,50	251.000.000,00
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171	436.765.420,50	251.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	268.394.937,55	110.615.423,47
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.661.909,02	1.697.386,04
Dettes financières		43	254.900.000,00	102.000.000,00
Etablissements de crédit		430/8	254.900.000,00	102.000.000,00
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	5.944.426,24	4.783.539,32
Fournisseurs		440/4	5.944.426,24	4.783.539,32
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.532.024,35	1.387.080,08
Impôts		450/3	72.369,79	747.129,94
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.459.654,56	639.950,14
Autres dettes		47/48	3.356.577,94	747.418,03
Comptes de régularisation	6.9	492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.104.590.558,34	777.423.331,57

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	30.521.227,95	25.544.110,49
Chiffre d'affaires	6.10	70	24.753.462,52	21.883.921,09
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	4.687.369,50	3.660.189,40
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.080.395,93	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	25.436.590,00	22.753.017,46
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	25.103.270,39	21.597.650,68
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	2.678.850,78	3.484.138,52
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	5.870,81	5.507,50
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	-2.384.500,00	-2.373.024,00
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	33.098,02	10.582,10
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		28.162,66
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	5.084.637,95	2.791.093,03

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	32.249.542,40	37.163.154,89
Produits financiers récurrents		75	31.037.542,40	18.158.559,77
Produits des immobilisations financières		750	25.209.356,15	13.366.638,48
Produits des actifs circulants		751	1.253.614,48	941.179,59
Autres produits financiers	6.11	752/9	4.574.571,77	3.850.741,70
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	1.212.000,00	19.004.595,12
Charges financières	6.11	65/66B	39.343.697,63	35.046.931,34
Charges financières récurrentes		65	16.757.622,59	9.402.276,20
Charges des dettes		650	10.492.881,40	6.741.985,96
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651	2.219,59	1.316.986,41
Autres charges financières		652/9	6.262.521,60	1.343.303,83
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	22.586.075,04	25.644.655,14
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-2.009.517,28	4.907.316,58
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	257.643,69	-15.907,78
Impôts		670/3	385.369,79	102.982,86
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	127.726,10	118.890,64
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-2.267.160,97	4.923.224,36
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-2.267.160,97	4.923.224,36

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	83.339.969,33	92.543.056,72
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-2.267.160,97	4.923.224,36
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	85.607.130,30	87.619.832,36
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	23.868.061,45	
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792	23.868.061,45	
Affectations aux capitaux propres	691/2	5.358.313,76	6.935.926,42
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		192.575,78
aux autres réserves	6921	5.358.313,76	6.743.350,64
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	101.849.717,02	85.607.130,30
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	866.156,00
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	1.490.868,53	
Amortissements	8003	477.626,00	
Autres(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	1.879.398,53	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	22.586,80
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	2.357,04	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	24.943,84	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	11.191,17
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	5.870,81	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	17.061,98	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>7.881,86</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	598.357.796,77
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	92.454.725,46	
Cessions et retraits	8371	299.986,85	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	690.512.535,38	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.519.796,66
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451	2.519.796,66	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.714.250,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491	789.680,50	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	11.503.930,50	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	5.177.120,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	5.177.120,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>676.351.281,54</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	101.000.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	199.999.999,50	
Remboursements	8591	50.700.000,00	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change(+)/(-)	8621		
Autres(+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>250.299.999,50</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	466.744,46
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	466.744,46	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>466.744,46</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.547.297,94
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	2.706.896,07	
Cessions et retraits	8373	30.574,00	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	7.223.620,01	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>7.223.620,01</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>1.404.931,44</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	111.386,43	
Remboursements	8593	430.491,44	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>1.085.826,43</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
ECONOCOM FINANCE SNC Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0830.430.559	actions ordinaires	1.090.005	73,65	26,35	31/12/2017	EUR	166.139.260	-3.051.417
ECONOCOM PRODUCTS & SOLUTIONS BELUX SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0426.851.567	actions ordinaires	479.439	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	1.326.472	270.390
ECONOCOM LEASE SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0431.321.782	actions ordinaires	539.999	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	19.391.379	-1.139.870
ECONOCOM MANAGED SERVICES SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0432.093.428	actions ordinaires	1.270.525	99,99	0,01	31/12/2017	EUR	13.126.277	-4.127.826
ECONOCOM DIGITALENT SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0671.649.180	actions ordinaires	1.499	99,99	0,01	31/12/2017	EUR	163.509	13.509
Econocom Digital Security SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0677.993.376	actions ordinaires	418	33,98	66,02	31/12/2017	EUR	53.825	-7.675
ECONOCOM Belgium SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0429.616.166	actions ordinaires	9.193	99,99	0,01	31/12/2017	EUR	3.412.322	1.015.821

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
Econocom do Brasil Servicos em Tecnologia de Informação LTDA S. Etr. Av. Sagitário, 138 - 24º Andar 06473-0 Alphaville-Baruerri Brésil	actions ordinaires	20.150.242	100,00	0,00	31/12/2017	BRL	22.044.046	124.396
Econocom Canada Inc S. Etr. Bld Rene I Eveque Ouest QVH3H2 QUEBEC Canada	actions ordinaires	60.000	100,00	0,00	31/12/2017	CAD	-1.318.100	-896.140
ECONOCOM CAVERIN SOLUTIONS SA CALLE CRONOS 20/1 28037 Madrid Espagne A63319008	actions ordinaires	3.800	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	1.697.745	610.361
ECONOCOM SA S. Etr. c/o Cardenal Marcelo Spinola 4 28016 Madrid Espagne A78017282	actions ordinaires	62.125	60,00	40,00	31/12/2017	EUR	10.833.000	1.206.000
ECONOCOM SERVICIOS S. Etr. ARAGONESES 7A 28108 Alcobendas Espagne ESA288163	actions ordinaires	4.124	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	8.563.805	124.059
GIGIGO S. Etr. Dr. Zamenhof 36 b , boîte 1ªA 28027 Madrid Espagne B83652008	actions ordinaires	2.104	69,99	0,00	31/12/2017	EUR	1.639.079	271.063
ECONOCOM SAS S. Etr. Quai de Dion Bouton 40 92800 Puteaux France 65326966777	actions ordinaires	2.732.340	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	348.141.756	31.223.472

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
GIE ECONOCOM S. Etr. Quai de Dion Bouton 40 92800 Puteaux France 10408236883	actions ordinaires	50	41,67	58,33	31/12/2017	EUR	198.832	197.102
Econocom Digital Security SAS S. Etr. avenue Daumesnil 50 75012 Paris France 30810570515	actions ordinaires	165.000	55,00	0,00	31/12/2017	EUR	7.838.564	-847.088
INFEENY SAS Rue d'Uzès 5BIS 75002 PARIS France 63494946494	actions ordinaires	4.978	86,02	0,00	31/12/2017	EUR	4.000.423	-119.104
Digital Dimension SAS S. Agr. Quai de Dion Bouton 52 92800 Puteaux France FR7994368450002	actions ordinaires	2.004.000	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	-3.217.434	258.107
NORCOD Solutions Santé SAS S. Etr. avenue de l'Europe 15 59223 RONCQ France FR810458711	actions ordinaires	2.250	22,50	22,50	31/12/2017	EUR	0	0
Alterway SAS S. Etr. les Bureaux de la colline 227 92210 St Cloud France 55490932308	actions ordinaires	523.810	64,44	0,00	31/12/2017	EUR	6.073.110	56.198
ECONOCOM GMBH S. Etr. Herriostr. 8 60528 Frankfurt/Main Allemagne 225258231	actions ordinaires	10.000	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	-1.327.402	188.704

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
ECONOCOM Digital Finance Ltd S. Etr. 3rd floor IFSC House IFSC 1 Dublin Irlande 9513453D	actions ordinaires	7.975.640	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	38.574.294	26.074.291
ECONOCOM International Italia SpA S. Etr. Via Marcello Nizzoli 8 20147 Milano Italie 07933030152	actions ordinaires	842.756	32,38	67,62	31/12/2017	EUR	61.210.562	17.303.524
ECONOCOM PSF S. Etr. Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg 18184417	actions ordinaires	1.199	99,99	0,01	31/12/2017	EUR	1.035.455	-133.718
Econocom Digital Security S. Etr. Rue d'Arlon 4 8399 Windhof Luxembourg 29514723	actions ordinaires	204	34,00	0,00	31/12/2017	EUR	-244.860	-274.860
ECONOCOM LOCATION Maroc SA S. Etr. Casablanca Business Center 6ème étage Lot 2 Mandarouna Sidi Maarouf Maroc MA1024293	actions ordinaires	1	0,01	99,99	31/12/2017	MAD	11.514.259	2.759.817
ECONOCOM ERMESTEL MEXICO S. Etr. Bld Manuel Avila Camacho 11000 Torre Esmeralda Mexique 090813JJO	actions ordinaires	9.612.105	100,00	0,00	31/12/2017	MXN	10.658.833	-5.462.512
ECONOCOM EXPERT INTERNATIONAL HOLDING BV S. Etr. Rond 't Fort 38 3439 MK Nieuwegein Pays-Bas 007552506B02	actions ordinaires				31/12/2017	EUR	-19.802	-5.436

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
ECONOCOM FINANCIAL SERVICES INTERNATIONAL BV S. Etr. Rond 't Fort 36-40 3439 MK Nieuwegein Pays-Bas 817289094B01	actions ordinaires	1.603.000	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	43.170.411	7.344.729
ECONOCOM Polska sp zoo S. Etr. UL Marszalkowska 111 000 102 Warszawa Pologne 5252186685	actions ordinaires	50.000	100,00	0,00	31/12/2017	PLN	10.939.642	-908.338
ECONOCOM Slovakia SRO S. Etr. Hodovo nam 1 A 81 106 Bratislava République Slovaque 2022858046	actions ordinaires	4.000	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	0	0
ECONOCOM Switzerland SA Zone indus.ouest en Cham. Colin 1260 Nyon Suisse CHE112427185	actions ordinaires	100	100,00	0,00	31/12/2017	CHF	-596.872	-515.056
JTRS S. Etr. Petersgate, Stockport 7 SK1 1EB Cheshire Royaume-Uni	actions ordinaires	2.200	100,00	0,00	31/12/2017	EUR	158.000	68.000
NORTHERN TECHNOLOGY INVESTMENTS LTD S. Etr. WOODLANDS PARK ASHTON ROAD WA12 0H NEWTON LE WILLOWD Royaume-Uni 732325949	actions ordinaires	800	40,00	0,00	31/12/2017	GBP	-535.178	566.277
ECONOCOM Ltd S. Etr. Eton House Paradise road 18/24 Richmond upon thames Royaume-Uni 439820536	actions ordinaires	261.990	85,00	0,00	31/12/2017	GBP	7.532.883	3.759.883
	actions ordinaires	3.773.000	100,00	0,00				

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Econocom Corporation S. Etr. Orange street 1209 Willington New Castel Etats-Unis d'Amérique	actions ordinaires	1.000	100,00	0,00	31/12/2017	USD	4.546.704	1.704.770
FIFTY-EIGHT GROUP SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0843.398.667	actions ordinaires	9.999.999	99,99	0,00	31/12/2018	EUR	5.000.000	0
A2Z SOLUTIONS SA Place du Champ de Mars 5 1050 Bruxelles 5 Belgique 0448.487.220	actions ordinaires	50.249	99,99	0,00	31/12/2017	EUR	2.394.510	6.000
ECONOCOM MAROC S. Etr. Technopolis Rabat Shore 1 11100 Sala Al Jadia Maroc 12213	actions ordinaires	450	100,00	0,00	31/12/2017	MAD	66.959.917	2.770.948
ALTABOX S. Etr. Calle Archimedes 655 33211 Gijon Espagne B33898867	actions ordinaires	2.012	60,02	0,00	31/12/2017	EUR	2.037.151	950.746

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		955.113,21
			Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Charges à reporter			561.160,45

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	23.489.757,67
(100)	23.489.757,67	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions ordinaires
 Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	23.489.757,67	245.140.430
8702	XXXXXXXXXXXXXX	62.166.583
8703	XXXXXXXXXXXXXX	182.973.847

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	1.339.455,00
8722	13.978.631
8731	
8732	
8740	199.999.999,50
8741	2.320.136,52
8742	24.213.075
8745	2.576.000
8746	4.585.145,00
8747	5.063.000
8751	21.372.399,86

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour risque sur stock options

Exercice
4.612.350,00

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	2.661.909,02
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	2.661.909,02
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	2.661.909,02

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	436.765.420,50
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	436.765.420,50
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	436.765.420,50

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	72.369,79

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.459.654,56

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Fees Management

Fees Back-Office(comptabilité) et fees Métier

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	22.212.100,00	19.533.999,90
	2.541.362,52	2.349.921,19
740		
9086	11	13
9087	11,5	12,2
9088	19.471	20.209
620	2.236.018,27	2.679.670,77
621	322.342,33	706.113,34
622	87.016,74	67.058,97
623	33.473,44	31.295,44
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	2.384.500,00	2.373.024,00
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	33.098,02	10.582,10
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	600	
Frais pour l'entreprise	617	36.714,08	

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Plus-value sur réalisation d'actions propres		363.069,43	115.512,06
Commissions sur garanties		4.155.947,34	3.735.229,64
Divers		55.555,00	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501	477.626,00	941.462,49
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	6.208,54	1.316.986,41
Reprises	6511	3.988,95	
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Moins-values sur réalisation d'actions propres		6.074.823,68	1.186.692,63
Diff de change, frais et commissions bancaires		187.697,92	156.611,20

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	2.292.395,93	19.004.595,12
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.080.395,93	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.080.395,93	
Produits financiers non récurrents	(76B)	1.212.000,00	19.004.595,12
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		17.792.595,12
Autres produits financiers non récurrents	769	1.212.000,00	1.212.000,00
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	22.586.075,04	25.672.817,80
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		28.162,66
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		28.162,66
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		(-)
Charges financières non récurrentes	(66B)	22.586.075,04	25.644.655,14
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		10.181.250,00
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	22.586.075,04	15.463.405,14
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		(-)

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	385.369,79
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	385.369,79
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Revenus définitivement taxés	-19.516.277,47
Pertes antérieures	-434.693,01
Résultat sur les mouvements d'actions propres	26.276.398,72
DPI imputable	-209.190,95
Litige fiscal	-130.595,80
Perte fiscale déductible à 70%	-2.903.809,31

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives	9141	8.740.033,09
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)	9145	5.711.733,36	4.526.907,23
Par l'entreprise	9146	5.773.786,35	4.664.836,79

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	369.993,38	1.039.970,75
Précompte mobilier	9148		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	5.711.733,36	4.526.907,23
9146	5.773.786,35	4.664.836,79
9147	369.993,38	1.039.970,75
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Codes	Exercice
9149	645.786.436,00
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	5.133.189,60
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

*Assurance de groupe constituée auprès d'une compagnie d'assurance agréée, et alimentée par des cotisations personnelles et patronales versées mensuellement à ladite compagnie (il s'agit d'un régime à cotisations définies)

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	926.651.281,04	691.163.343,43
Participations	(280)	676.351.281,54	590.163.343,43
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	250.299.999,50	101.000.000,00
Créances	9291	117.541.506,13	17.421.880,98
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	117.541.506,13	17.421.880,98
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	4.400.601,47	3.579.529,96
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	4.400.601,47	3.579.529,96
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	25.209.356,15	13.366.638,48
Produits des actifs circulants	9431	1.134.666,52	900.204,63
Autres produits financiers	9441	4.155.947,34	3.735.229,64
Charges des dettes	9461	317.388,60	
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	466.744,46	466.744,46
Participations	9262	466.744,46	466.744,46
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants
 Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	321.000,00
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation
 Missions de conseils fiscaux
 Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	185.558,00
95061	78.130,00
95062	
95063	
95081	
95082	54.791,00
95083	6.000,00

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

En conformité avec l'article 133 du Code des sociétés, l'appréciation "1-1" du rapport des rémunérations et des émoluments audit vs. non-audit du Commissaire et des personnes y liées est effectuée pour l'ensemble du groupe Econocom, dont la société fait partie. En conséquence, le respect du rapport "1-1" est justifié en annexe des comptes annuels consolidés publiés par la société, auxquels nous vous référons pour plus de détails.

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion *

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) *~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés *~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation *~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation **:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus **:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	347.718,00
95071	83.130,00
95072	
95073	
9509	866.540,00
95091	7.500,00
95092	252.401,00
95093	6.000,00

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés.

II. Règles particulières

A. Frais d'établissement

Les frais d'établissement (frais d'augmentation de capital, d'acquisition de sociétés) sont portés à l'actif et pris en charge par voie d'amortissements linéaires en 5 ans et en 7 ans.

Les frais d'établissement totalement amortis sont extournés.

Les frais d'émission d'emprunts actés, pour un montant total de 2.767.453,53 € au 31/12/2018 concernent :

- * l'émission d'emprunt obligataire EURO PP pour 55.500.000,00 € (amortissement pendant 7 ans taux actuariel du 08/06/2015 au 08/06/2022)
- * l'émission d'emprunt obligataire EURO PP pour 45.500.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 08/06/2015 au 08/06/2020)
- * l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 22.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 29/11/2021)
- * l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 115.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 31/12/2021)
- * l'émission d'emprunt obligataire SCHULDSCHEIN pour 13.000.000,00 € (amortissement pendant 7 ans taux actuariel du 28/11/2016 au 28/11/2023)
- * l'émission d'emprunt obligataire OCEANE pour 200.000.000,00 € (amortissement pendant 5 ans taux actuariel du 06/03/2018 au 05/03/2023)

B. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (licences et logiciels) sont portés à l'actif et sont amortis selon leur durée d'utilisation probable de manière linéaire.

C. Immobilisations corporelles

1. Valeur d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou à leur prix de revient ou à leur valeur d'apport.

2. Frais accessoires

Les frais accessoires aux investissements sont inclus dans leur valeur d'acquisition des immobilisations corporelles concernées. Ils sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

3. Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation probable en utilisant la méthode linéaire et sur base du prorata temporis (calculé en jours) pour la première annuité d'amortissement.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- constructions : sur 33 ans
- matériel informatique : sur 4 ans
- matériel micro-informatique : sur 3 ans

D. Immobilisations financières

1. Les participations, actions et parts

Les participations, actions et parts sont portées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition à l'exclusion des frais accessoires et sous déduction des montants restant éventuellement à libérer.

A la fin de chaque exercice, chaque titre fait l'objet d'une évaluation individuelle en fonction de la situation, de la rentabilité ou des perspectives de la société concernée. La méthode d'évaluation est choisie objectivement en tenant compte de la nature et des caractéristiques du titre concerné. Dans la plupart des cas, la valeur d'actif nette est retenue, ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'actif net. Le critère retenu pour un titre est appliqué de manière systématique d'un exercice à l'autre sauf si l'évolution des circonstances le justifie, auquel cas une mention particulière est faite dans l'annexe.

Lorsque l'évaluation ainsi réalisée fait apparaître une dépréciation durable par rapport à la valeur d'inventaire, les titres font l'objet d'une réduction de valeur.

2. Les créances comptabilisées en immobilisations financières

Les créances comptabilisées en immobilisations financières sont enregistrées à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Si leur remboursement à l'échéance apparaît, en tout ou en partie, incertain ou compromis, ces créances et ces titres font l'objet d'une réduction de valeur à due concurrence.

RÈGLES D'ÉVALUATION

E.Stocks

Les stocks de matériel informatique sont enregistrés à l'actif à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur sur le même principe qu'un amortissement linéaire sur une durée de 3 ans.

Ces réductions de valeur sont reprises lorsque le matériel informatique sort du stock pour être vendu.

F.Créances, placements de trésorerie

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance apparaît incertain ou compromis, en tout ou en partie.

G.Valeurs disponibles

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur si le cours de clôture du marché est inférieur au cours moyen dans les comptes.

C'est la méthode FIFO qui est utilisée pour la comptabilisation en cas de cession d'actions propres, en cas de destruction d'actions propres et en cas d'exercice de stock options.

La date de comptabilisation retenue pour l'exercice des levées d'options est la date du Conseil d'Administration qui approuve la levée de ces stock options.

H.Provisions

A chaque arrêté des comptes, des provisions pour risques peuvent être constituées pour couvrir tous les risques prévus ou pertes éventuelles nés au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.

I.Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les obligations sont considérées en majeure partie comme des dettes financières (436 millions d'€). Les frais d'émission ont en outre été comptabilisés en frais d'établissement à l'actif du bilan et sont amortis financièrement au même rythme que l'obligation.

J.Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties au taux en vigueur à la date des dites transactions. Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères sont convertis dans les états financiers des sociétés consolidées au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change réalisées calculées en application de cette règle sont enregistrées en compte de résultats au cours de la période.

En fin d'exercice, les principaux postes monétaires en devises font l'objet d'une réestimation sur base des cours de change au comptant à la date d'arrêté des comptes. Les écarts de conversion nets par devise constatés à cette occasion font l'objet d'une inscription dans les comptes de régularisation de passif s'il s'agit d'un bénéfice latent ou dans les comptes de régularisation d'actif s'il s'agit d'une perte latente.

K.Comptes de régularisation

Compte actif : le report des charges exposées pendant l'exercice mais imputable en tout ou en partie à un exercice ultérieur est évalué en adoptant une règle proportionnelle.

Compte passif : les revenus ou fractions de revenus financiers acquis au cours de l'exercice mais revenant à l'exercice ultérieur.

L.Droits et engagements hors bilan

Les droits et engagements hors bilan sont mentionnés dans les annexes, par catégorie, pour la valeur nominale de l'engagement figurant au contrat ou, à défaut pour la valeur estimée. Les droits et engagements non susceptibles d'être quantifiés sont mentionnés pour mémoire.

M.Conversion des obligations

Il a été décidé de reconnaître la perte sur les conversions des obligations Ornane comme une charge financière non récurrente en 2017. Un reclassement a été fait dans les comptes en 2016.

Perte 2017 : 9.263.405,14 €

Il a aussi été décidé de reconnaître la plus-value sur les cession d'actions propres liées aux conversions des obligations Ornane comme un produit financier non récurrent en 2017. Un reclassement a été fait dans les comptes en 2016.

Produit non récurrent 2017 : 17.792.595,12 €

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	7,9	3,0	4,9
Temps partiel	1002	4,8		4,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	11,5	3,0	8,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	13.322	5.046	8.276
Temps partiel	1012	6.149		6.149
Total	1013	19.471	5.046	14.425
Frais de personnel				
Temps plein	1021	1.832.832,01	696.012,16	1.136.819,85
Temps partiel	1022	846.018,77		846.018,77
Total	1023	2.678.850,78	696.012,16	1.982.838,62
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	20.343,10	5.272,00	15.071,10

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	12,2	3,1	9,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	20.209	5.156	15.053
Frais de personnel	1023	3.484.138,52	824.490,80	2.659.647,72
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	6	5	9,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	6	5	9,9
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	4	5	7,9
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2	2	3,6
de niveau supérieur non universitaire	1212		3	2,3
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	5	9,9
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,3	
151	600	
152	36.714,08	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1,0
210	1		1,0
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3		3,0
310	3		3,0
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	3		3,0
350			

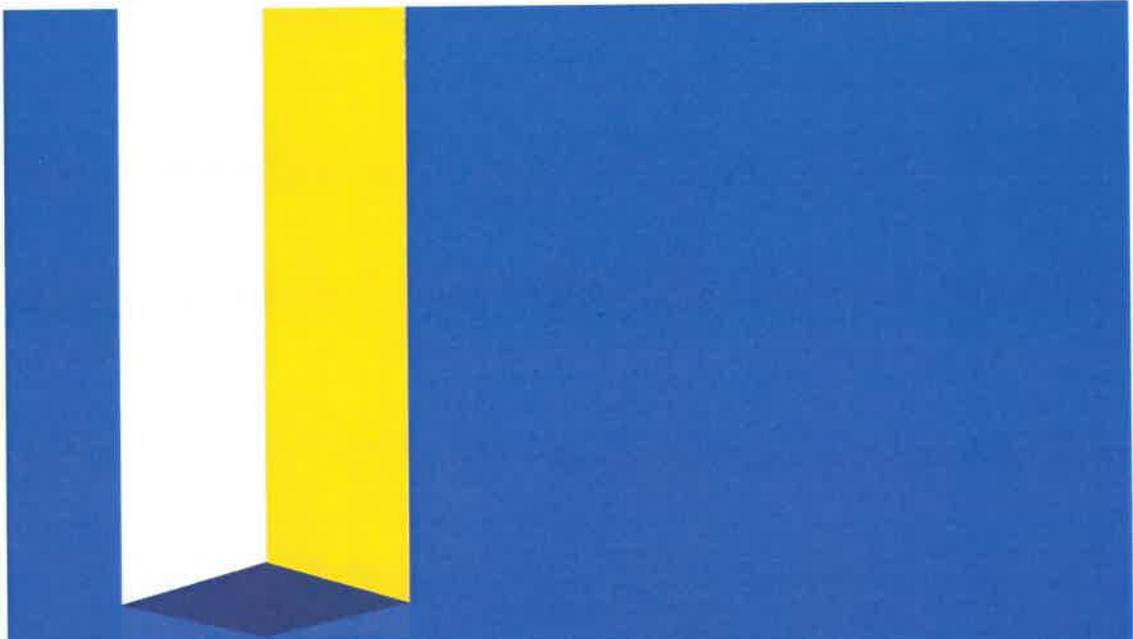
RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	3
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	72
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	10.124,11
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	10.100,88
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	23,23
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	

05



K



rapport de gestion

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes

à l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 sur les comptes clos au 31 décembre 2018

Conformément à la législation en vigueur et aux Statuts de la Société, nous soumettons à votre approbation le rapport d'activité de la Société, ses États financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que le rapport de rémunération.

La définition des indicateurs de performance est fournie en annexe à ce rapport lorsqu'elle diffère des définitions communément admises.

L'information non-financière prévue par les articles 96 § 4 et 119 § 2 du Code des sociétés est reprise dans le chapitre 3 « Responsabilité Sociétale d'Entreprise » du rapport annuel.

1. Situation du groupe et faits marquants

Le groupe Econocom réalise sur l'année 2018 un chiffre d'affaires de 2 846 millions d'euros en hausse de 8,0 % dont 2,7 % en organique.

Le chiffre d'affaires de l'activité Technology Management & Financing (TMF) atteint 1 356 millions d'euros, en baisse limitée de 1,6 %, après une forte croissance au cours des deux précédentes années (+ 9,5 % par an en organique). Le groupe a été sélectif sur les contrats portés à son bilan et a privilégié la génération de trésorerie.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services progresse de 15,5 % à 1 042 millions d'euros. La croissance organique de 5,4 % a été portée par les services d'intégration, de mobilité et de sécurité, ainsi que par les services d'infogérance, dans un contexte de strict contrôle des coûts.

Le chiffre d'affaires de Products & Solutions s'établit à 448 millions d'euros, en hausse de 26,8 % dont 9,5 % en organique. L'activité tire bénéfice de son positionnement sur les solutions « orchestrées » combinant design, procurement de matériels, services et le cas échéant le financement.

Le Résultat Opérationnel Courant⁽¹⁾ atteint 114,6 millions d'euros pour l'année 2018. La rentabilité des activités s'est fortement améliorée au second semestre grâce à la croissance et une bonne maîtrise des coûts.

La dette financière nette du groupe ressort à 251,7 millions d'euros au 31 décembre 2018, en baisse par rapport à fin 2017 (279 millions d'euros) et en forte réduction par rapport à fin juin 2018 (395 millions d'euros). Le ratio de Dette Nette/EBITDA s'établit à 1,6 sur 12 mois.

La bonne génération de trésorerie opérationnelle ainsi que la réduction du besoin en fonds de roulement dans l'ensemble du groupe a plus que compensé les investissements dans la filiale interne de refinancement EDFL, la poursuite des opérations de M&A et la politique de retour à l'actionnaire (remboursement de prime d'émission et rachat d'actions).

Le groupe ambitionne de réaliser sur l'ensemble de l'année 2019 un Résultat Opérationnel Courant de 128 millions d'euros.

(1) Avant amortissements des actifs incorporels d'acquisition.

L'année 2018 a également été marquée par plusieurs événements importants :

- le Conseil d'Administration du groupe Econocom a demandé à Jean-Louis Bouchard, fondateur et actuel Président du Conseil d'Administration, de prendre la Direction opérationnelle du groupe en tant que CEO, dans un contexte sectoriel où l'activité des services traditionnels est en mutation. Avec l'accord du Conseil, Robert Bouchard et David Krieff ont quitté leurs fonctions opérationnelles au sein du groupe le 5 novembre 2018 ;
- parallèlement, Jean-Philippe Roesch assure une mission d'accompagnement du Comité Exécutif ;
- Julie Verlingue a pris en charge, depuis mars 2018, la Direction et le développement des opérations hors France du groupe Econocom. Elle a pour mission de poursuivre et d'accélérer la trajectoire de croissance rentable du groupe, notamment à travers la mise en œuvre du plan stratégique « e for excellence », avec un focus sur l'excellence des solutions proposées et de l'expérience client ;
- le groupe a également procédé à un remboursement de prime d'émission, à hauteur de 0,12 euro par action, versé aux actionnaires le 1^{er} août 2018.

1.1. Variations de périmètre de l'exercice

1.1.1. ACQUISITIONS

Comme en 2017, le groupe a privilégié des acquisitions de taille moyenne. Les opérations d'investissement réalisées en 2018 renforcent la présence du groupe dans les secteurs clés dotés d'un fort potentiel de croissance. Elles sont les suivantes :

Altabox : au cours du premier trimestre 2018, le groupe a acquis en Espagne 60 % d'Altabox, spécialiste du marketing digital et de l'enrichissement de l'expérience client sur les points de vente. Cette acquisition offre de nombreuses

possibilités de synergies avec les autres compétences du groupe dans le secteur du *retail*. La société Altabox a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros.

BDF : en avril 2018, Econocom a acquis en Italie 100 % de la société BDF, spécialiste des services managés dans le secteur banques et assurances. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros en 2017.

Upstream & Simstream : en octobre 2018, le groupe a acquis, via la société Hélis SAS, l'ensemble des parts d'Upstream et de sa filiale Simstream, spécialiste dans les services d'ingénierie et d'intégration en lien avec le *streaming* audio et vidéo. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros en 2017.

Osones : en octobre 2018, le groupe a acquis, via la société Alter Way, 100 % de la société Osones, spécialiste dans les solutions de *cloud* privé, d'infrastructure as a service, et de système d'orchestration de conteneurs. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2017.

1.1.2. VARIATIONS DES POURCENTAGES D'INTÉRÊT

Aciernet : le groupe, via sa filiale Exaprobe détenue à 90 %, a signé un accord avec l'actionnaire minoritaire en juillet 2018 prévoyant l'acquisition à prix fixe du solde de la participation. Le taux d'intérêt passe donc à 100 % au niveau d'Exaprobe, soit 90 % au niveau d'Econocom.

ASP Serveur : le groupe a acquis la participation minoritaire (20 %) en octobre 2018 et porte ainsi sa participation à 100 %.

Econocom Brasil : sur le quatrième trimestre 2018, Econocom a acquis le solde des titres auprès de l'actionnaire minoritaire (soit 7,15 % du capital) portant ainsi sa participation à 100 %.

Caverin : Econocom group SE a acquis l'intégralité des parts minoritaires (33,34 % du capital).



1.2. Principaux investissements

Outre les acquisitions et prises de participation décrites ci-dessus, les principaux investissements réalisés par le groupe au cours de 2018 pour consolider et transformer ses opérations sont liés à la création de nouvelles offres et au recrutement à des postes clés ainsi qu'au renouvellement des équipes.

1.3. Opérations de financement

1.3.1. ÉMISSION D'UNE OBLIGATION CONVERTIBLE OCEANE

Le 6 mars 2018, le groupe Econocom a émis des obligations convertibles (OCEANE) pour un montant total de 200 millions d'euros (198,4 millions d'euros après imputation des frais d'émission). Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- maturité : cinq ans ;
- taux de coupon annuel : 0,5 % ;
- prix d'émission : 8,26 euros.

Si ces obligations ne sont pas converties, elles seront remboursées en numéraire au nominal le 6 mars 2023.

L'OCEANE est un instrument composé au sens d'IAS 32. Les caractéristiques de l'OCEANE prévoient la possibilité d'une conversion en un nombre fixe d'actions contre un montant fixe de trésorerie. Une composante de capitaux propres a été calculée par différence avec la composante dette de l'OCEANE évaluée au taux de la dette sans option de conversion, en application d'IAS 32 § 29-30 qui définit la

composante « capitaux propres » comme résiduelle. Lors de la comptabilisation initiale et nette des frais d'émission, la composante « capitaux propres » ressort à 16,7 millions d'euros et la composante « dette » à 181,7 millions d'euros.

1.3.2. OPÉRATIONS DE RACHATS D' ACTIONS PROPRES

Par ailleurs, le groupe a poursuivi en 2018 ses rachats d'actions propres. Il en a acquis 9 478 346, y inclus les titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité. Après prise en compte des cessions intervenues dans le contrat de liquidité et des remises de titres à des managers bénéficiant de plans d'intéressement au capital, le groupe détenait, au 31 décembre 2018, 13 978 631 actions, soit 5,70 % du capital de la société (y compris contrat de liquidité).

Ces opérations témoignent de la volonté du groupe de gérer la dilution de son actionariat et de sa confiance dans ses perspectives de croissance.

1.4. Recherche et développement

Le groupe accorde une importance toujours accrue à l'innovation et poursuit ses efforts de recherche et développement, réalisés par des équipes intégrées aux différents métiers et géographies du groupe. Les projets de R&D portent notamment sur l'étude des usages, la transformation du système d'information des clients dans sa globalité, et sur la conception et la mise en œuvre de solutions digitales innovantes dans les domaines de la sécurité, du développement d'applications Web, mobile et verticale, du *BigData*, et de la réalité virtuelle.



2. Résultats de l'exercice

2.1. Compte de résultat

en millions €	2018	2017 ajusté ⁽²⁾	Variation
Chiffre d'affaires	2 845,9	2 634,3	8,0 %
Technology Management & Financing (TMF)	1 356,2	1 378,7	(1,6 %)
Services	1 042,0	902,4	15,5 %
Products & solutions	447,7	353,2	26,7 %
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	114,6	154,4	(25,8 %)
Résultat opérationnel courant	110,4	150,2	(26,5 %)
Autres produits et charges non courants	(28,6)	(19,1)	50,3 %
Résultat opérationnel	81,8	131,1	(37,7 %)
Ajustement à la juste valeur du dérivé « ORNANE »	-	4,1	NA
Autres charges et produits financiers	(16,0)	(12,5)	28,0 %
Résultat avant impôt	65,8	122,7	(46,4 %)
Impôts	(21,2)	(32,0)	(33,7 %)
Résultat net consolidé	44,6	90,7	(50,8 %)
Résultat net, part des minoritaires	5,2	4,3	20,9 %
Résultat net, part du groupe	39,4	86,4	(54,4 %)
Résultat net récurrent, part du groupe ⁽¹⁾	61,8	94,8	(34,8 %)

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition/Résultat net récurrent part du groupe : afin de faciliter le suivi et la comparabilité de ses performances opérationnelles et financières, le groupe Econocom présente deux indicateurs clés, le « Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition » et le « Résultat net récurrent, part du groupe », dont la définition est donnée en annexe.

⁽²⁾ Ajustements principalement liés à l'application rétrospective d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 §1.1.1).

Passage du résultat publié au résultat récurrent

<i>en millions €</i>	2018 Publié	Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	Autres éléments non courants ⁽¹⁾	2018 Récurrent	2017 Ajusté ⁽¹⁾ Récurrent
Chiffre d'affaires	2 845,9	-	-	2 845,9	2 634,3
Résultat opérationnel courant	110,4	4,2	-	114,6	154,4
Autres produits et charges opérationnels non courants	(28,6)	-	28,6	-	-
Résultat opérationnel	81,8	4,2	28,6	114,6	154,4
Variation de la juste valeur du dérivé de l'ORNANE	-	-	-	-	-
Autres produits et charges financiers	(16,0)	-	-	(16,0)	(11,7)
Résultat avant impôt	65,8	4,2	28,6	98,6	142,7
Impôt	(21,2)	(1,4)	(9,0)	(31,6)	(43,8)
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
Résultat net consolidé	44,6	2,8	19,6	67,0	98,9
Résultat net, part des minoritaires	5,2	-	-	5,2	4,1
Résultat net, part du groupe	39,4	2,8	19,6	61,8	94,8

⁽¹⁾ Ajustements principalement liés à l'application rétrospective d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 §1.1.1), et au changement de présentation du suramortissement.

Résultat net par action part du groupe

<i>en €</i>	2018	2017	Variation
Résultat net par action	0,17	0,37	(54,8 %)
Résultat net par action dilué	0,16	0,36	(55,1 %)
Résultat net récurrent par action	0,26	0,41	(35,4 %)

Nombre d'actions en circulation (après split)

	2018	2017
Nombre moyen d'actions en circulation	234 888 774	232 763 830
Nombre total d'actions à la clôture	245 140 430	245 140 430
Nombre d'actions en circulation à la clôture	231 161 799	235 610 637
Cours de l'action Econocom au 31 décembre (en €)	2,91	5,96
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions €)	713	1 461

(1) Hors actions propres.

Commentaires sur les chiffres clés du groupe

Le groupe Econocom a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 2 846 millions d'euros contre 2 634 millions d'euros en 2017, soit une progression de 8,0 % dont 2,7 % de croissance organique.

Le résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition s'élève à 114,6 millions d'euros contre 154,5 millions en 2017, en baisse de 39,8 millions d'euros.

Le résultat opérationnel du groupe est de 81,8 millions d'euros, contre 131,1 millions d'euros en 2017, en baisse de 37,7 %. Les charges non courantes ressortent à 28,6

millions d'euros, contre 19,1 millions d'euros en 2017. Ces charges correspondent notamment aux mesures d'adaptation de l'organisation et aux frais d'acquisition et d'intégration des nouvelles participations.

Hors éléments non récurrents liés à la conversion de l'ORNANE en 2017, la charge financière nette est en augmentation à 16,0 millions d'euros contre 11,7 millions d'euros à fin 2017. Deux effets principaux sont à souligner : l'émission de l'OCEANE en mars 2018 qui engendre une charge de 3,8 millions d'euros sur l'année et la progression des charges liées aux billets de trésorerie et à l'affacturage qui augmentent chacune de 0,4 millions d'euros.

2.1.1. CHIFFRES CLÉS PAR ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant⁽¹⁾ se répartissent comme suit :

Chiffre d'affaires

en millions €	2018	2017 ajusté (1)	Croissance totale	Croissance à périmètre comparable
Technology Management & Financing	1 356	1 379	(1,6 %)	(1,3 %)
Services	1 042	902	15,5 %	5,4 %
Products & Solutions	448	353	26,7 %	9,4 %
Total Chiffre d'affaires	2 846	2 634	8,0 %	2,7 %

(1) Ajustements principalement liés à l'application rétrospective d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 § 1.1.1)

(1) Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.

Résultat opérationnel courant

en millions €	2018	2017 ajusté ⁽¹⁾	Croissance totale	ROC (en % du CA 2018)	ROC (en % du CA 2017)
Technology Management & Financing	53,3	92,4	(42,3 %)	3,9 %	6,7 %
Services	40,3	43,3	(6,9 %)	3,9 %	4,8 %
Products & Solutions	21,0	18,6	(12,9 %)	4,7 %	5,3 %
Total résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	114,6	154,4	(25,8 %)	4,0 %	5,9 %

(1) Ajustements principalement liés à l'application rétrospective d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 § 1.1.1)

Au 31 décembre 2018, l'activité Technology Management & Financing réalise un chiffre d'affaires de 1 356 millions d'euros contre 1 379 millions d'euros un an plus tôt, soit une baisse de 1,6 %. Ce recul, sur une base de comparaison élevée (croissance de 9,5 % en 2017), est lié principalement à la moindre contribution des financements structurés et de la société de refinancement interne Econocom Digital Finance Ltd. Le groupe a été particulièrement sélectif et a privilégié la génération de trésorerie, notamment en fin d'année. Le résultat opérationnel courant ressort à 53,3 millions d'euros contre 92,4 millions d'euros en 2017. Cette variation s'explique notamment par la baisse de l'activité des financements structurés, un effet de base élevé et une augmentation ponctuelle des provisions en 2018.

Le chiffre d'affaires de l'activité Services s'établit à 1 042 millions d'euros en 2018 contre 902 millions d'euros en 2017, soit une progression de 15,5 %. La croissance organique de 5,4 % a été portée par les services d'intégration, de mobilité et de

sécurité, ainsi que par les services d'infogérance, dans un contexte de strict contrôle des coûts. Le résultat opérationnel courant des Services ressort toutefois à 40,3 millions d'euros contre 43,3 millions d'euros en 2017, grevé par les coûts supportés pour faire évoluer les offres et le delivery sur la Planète.

Enfin, l'activité Products & Solutions enregistre un chiffre d'affaires de 448 millions d'euros contre 353 millions d'euros un an plus tôt, soit une croissance de 26,7 % (dont 9,4 % organique). L'activité a une très bonne dynamique commerciale avec une croissance mixte portée notamment par d'importants contrats pluriannuels dans les services publics en France. Elle tire également bénéfice de son positionnement sur les solutions «orchestrées» combinant design, procurement de matériels, services et le cas échéant le financement. Cette croissance se traduit par un résultat opérationnel courant de 21,0 millions d'euros contre 18,6 millions d'euros en 2017.



2.1.2. CHIFFRES CLÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

en millions €	2018	2017 ajusté ⁽¹⁾	Variation
France	1 406	1 370	2,6 %
Benelux	337	286	17,8 %
Europe du Sud/Maroc	667	574	16,2 %
Europe du Nord et de l'Est/Amériques	436	405	7,6 %
Total Chiffre d'affaires	2 846	2 634	8,0 %

⁽¹⁾ Ajustements principalement liés à l'application rétrospective d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 § 1.1.1).

Toutes les zones géographiques sont en croissance.

La légère progression de la France est liée aux bonnes performances des activités Services et Products & Solutions, partiellement compensée par le recul de l'activité Technology Management & Financing.

La croissance du Benelux provient principalement des activités Technology Management & Financing et Products & Solutions.

Avec une hausse du chiffre d'affaires à deux chiffres, l'Europe du Sud/Maroc enregistre de bonnes performances, notamment en Espagne, où les offres transversales du groupe sont déployées avec succès.

L'Europe du Nord et de l'Est/Amériques est également dans une bonne dynamique commerciale. Cette croissance est particulièrement marquée aux Etats-Unis grâce à l'activité Technology Management & Financing.

2.2. Bilan et structure financière

en millions €	2018	2017 ajusté ⁽¹⁾
Goodwills	631,1	598,8
Autres actifs long terme	159,7	158,9
Intérêts résiduels sur contrats de location	163,8	141,4
Autres actifs non courants	49,0	33,7
Clients et autres débiteurs	1 268,6	1 118,4
Autres actifs courants	128,5	135,3
Trésorerie	608,4	237,9
Total actif	3 009,2	2 424,4



en millions €	2018	2017 ajusté ⁽¹⁾
Capitaux propres – Part du groupe	396,4	377,6
Capitaux propres – Minoritaires	94,9	102,4
Capitaux propres – Total	491,3	480,0
Emprunts obligataires	437,5	251,9
Dettes financières	422,6	264,7
Provisions	88,8	88,0
Engagement sur valeurs résiduelles	98,1	77,5
Fournisseurs et autres créiteurs	1104,2	960,0
Autres passifs	366,6	302,3
Total passif et capitaux propres	3 009,2	2 424,4

(1) Après changement de méthode au titre de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (cf. chapitre 6 § 1.1.1).

Goodwills (écarts d'acquisition)

La valeur des *goodwills* est de 631,1 millions d'euros et augmente de 32,3 millions d'euros sur l'exercice. Cette augmentation est principalement liée aux acquisitions réalisées dans l'année. Les *goodwills* des sociétés acquises en 2018 ont été calculés en prenant l'hypothèse d'une acquisition de 100 % du capital desdites sociétés (méthode du *goodwill* complet), y compris en cas d'acquisition partielle du capital.

Capitaux propres

Le total des capitaux propres s'établit à 491,3 millions d'euros, en augmentation de 11,3 millions d'euros par rapport à fin 2017 du fait principalement du résultat net et de l'impact de l'émission de l'OCEANE qui font

plus que compenser le remboursement de primes d'émission, les mouvements sur actions propres et stock-options et l'ajustement des dettes de *put*.

Au 31 décembre 2018, Econocom Group détenait 13 978 631 actions propres non inscrites à son bilan, d'une valeur de 40,7 millions d'euros (au cours du 31 décembre 2018, soit 2,91 euros).

La répartition des capitaux propres entre les intérêts groupe et la quote-part attribuable aux minoritaires varie sous l'effet des acquisitions : la part des minoritaires s'établit ainsi à 94,9 millions d'euros contre 102,4 millions d'euros au 31 décembre 2017, en baisse de 7,5 millions d'euros.

Endettement net

L'endettement net comptable du groupe, au 31 décembre 2018, s'élève à 251,7 millions d'euros et se détaille comme suit :

en millions €	2018	2017
Tresorerie et equivalents de tresorerie	608,4	237,9
Dettes bancaires et billets de tresorerie	(290,7)	(135,9)
Tresorerie nette bancaire	317,7	102,0
Dette obligataire convertible OCEANE	(185,5)	-
Dette obligataire non convertible (EUPP)	(102,2)	(102,1)
Dette obligataire non convertible (Schuldschein)	(149,8)	(149,7)
Dettes de credit-bail	(6,1)	(4,7)
Creances et contrats cedés avec recours	(125,7)	(124,1)
Endettement net	(251,7)	(278,6)

La dette nette comptable diminue de 27 millions d'euros, elle représente moins de 1,6 fois l'EBITDA 2018 et le gearing (rapport entre la dette financière nette et les capitaux propres) baisse à 51,2 % contre 58,1 % fin 2017. Ce niveau d'endettement contenu donne au groupe les moyens de ses ambitions en matière de développement futur, dans le cadre notamment du lancement de son plan stratégique « e for excellence ».

Annexe – Définition des principaux indicateurs de performance

Les indicateurs de performance, non définis par les normes comptables mais utilisés par le groupe Econocom pour aider le lecteur à apprécier la performance économique et financière du groupe sont les suivants :

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités du groupe,

qu'ils soient récurrents ou non. Il exclut les autres produits et charges non courants.

Résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition

Le résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition mesure le niveau de performance opérationnelle après neutralisation de l'amortissement des actifs incorporels d'acquisition générés suite à des regroupements d'entreprises. Au 31 décembre 2018, les principaux actifs incorporels d'acquisition retenus par le groupe, et dont la dotation aux amortissements n'est pas prise en compte pour la détermination de cet agrégat, sont le portefeuille de clients ECS et la marque Osiatis.

Pour le suivi de la performance opérationnelle de ses activités, Econocom utilise comme principal indicateur ce résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments qui, de par leur fréquence, leur montant ou leur nature, sont susceptibles d'affecter la pertinence du suivi des performances opérationnelles du groupe. Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » comprennent notamment les pertes de valeur d'écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles, les résultats de cessions significatives d'actifs immobilisés, les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs, les coûts liés aux déménagements d'activité, les variations de valeur sur les dettes d'acquisitions (compléments de prix) ainsi que les coûts liés aux différentes opérations de croissance externe.

EBITDA (*Earning before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*)

Le groupe utilise aussi un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements, des dotations et reprises de dépréciations d'actifs et de provisions pour risques et charges, et des pertes nettes de valeur sur actifs courants et non courants comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Résultat net récurrent part du groupe

Le résultat net récurrent part du groupe est depuis le premier semestre 2016 l'indicateur de performance retenu par Econocom pour mieux apprécier sa performance économique et financière. Le résultat net récurrent part du groupe correspond au résultat net part du groupe, avant prise en compte des éléments suivants :

- charges d'amortissement des actifs incorporels d'acquisition (au 31 décembre 2018, il s'agit des amortissements du

portefeuille de clients ECS et de la marque Osiatis), nettes des effets fiscaux ;

- ajustement à la juste valeur du dérivé de l'ORNANE ;
- autres produits et charges opérationnels non courants, nets des effets fiscaux ;
- produits et charges financiers non courants, nets des effets fiscaux ;
- résultat des activités abandonnées, net des effets fiscaux.

Endettement net et brut

La notion d'endettement net (note 14.3 de l'annexe aux comptes consolidés) utilisée par le groupe inclut l'endettement brut (présenté ci-dessous) diminué de la trésorerie brute. Cet endettement net ne comprend ni les engagements bruts de valeurs résiduelles financières sur les biens donnés en location (passif) ni les intérêts résiduels à l'actif.

L'endettement brut présente l'ensemble des dettes portant intérêts et contractées par la réception d'instruments financiers.

2.3. Comptes sociaux 2018 de la société Econocom Group SE

Econocom Group SE, en tant que société holding du groupe, gère des participations, perçoit des dividendes de ses filiales et assure le développement du groupe.

Elle fournit, par ailleurs, aux sociétés du groupe des prestations en matière de gestion, d'informatique, de garanties, de trésorerie, de mise à disposition de personnel, de conseils divers, de communication et de marketing. Les facturations sont réalisées aux conditions habituelles du marché.

Les chiffres mentionnés ci-après sont relatifs aux comptes sociaux d'Econocom Group SE, établis en référentiel comptable belge conformément aux dispositions réglementaires.



2.3.1. COMPTES DE RÉSULTAT D'ECONOCOM GROUP SE

Le montant des prestations rendues aux filiales du groupe durant l'exercice s'élève à 24,8 millions d'euros contre 21,9 millions d'euros l'an dernier.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'établit à 5,1 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros en 2017.

Le résultat financier récurrent est positif de 14,3 millions d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2017. Il intègre principalement les dividendes reçus des filiales pour 19,0 millions d'euros (contre 10,3 millions d'euros en 2017), les produits nets d'intérêts et de commissions sur garantie facturés aux filiales pour un montant de 11,2 millions d'euros (contre 7,7 millions d'euros en 2017), et les charges relatives à l'endettement externe pour un montant de 10,2 millions d'euros (contre 6,8 millions d'euros en 2017) et les plus ou moins-values sur cession d'actions propres représentant cette année une charge nette de 5,7 millions d'euros (contre une charge nette de 2,2 millions d'euros l'an dernier).

Le résultat financier non récurrent est négatif de 21,4 millions d'euros (contre une charge de 6,6 millions d'euros en 2017). Il comprend principalement la réduction de valeur des actions propres pour 22,6 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés représente une charge de 0,3 million d'euros.

Le résultat net est une perte de 2,3 millions d'euros (contre un profit de 4,9 millions d'euros l'an dernier).

2.3.2. BILAN D'ECONOCOM GROUP SE

Les capitaux propres d'Econocom Group SE s'élèvent à 394,8 millions d'euros à comparer à 408,7 millions d'euros en 2017. Cette évolution s'explique par le remboursement de prime d'émission intervenu en août 2018 pour un montant de 28,3 millions et par le résultat de

l'exercice (-2,3 millions d'euros) dont l'impact négatif sur les capitaux propres est supérieur à l'effet positif de l'augmentation des primes d'émission de 16,7 millions d'euros correspondant à la composante equity de l'OCEANE émise en 2018.

Les dettes financières hors groupe, d'un montant brut total de 694,3 millions d'euros correspondent à l'EURO PP (émis en mai 2015 à échéances 5 et 7 ans) pour 102,5 millions d'euros, à l'emprunt Schuldschein (émis en novembre 2016 à échéances 5 et 7 ans) pour 150,2 millions d'euros, à l'OCEANE émise en mai 2018 à échéance 5 ans pour 186,8 millions d'euros et aux billets de trésorerie pour 254,9 millions d'euros (à échéances court terme comprises entre 1 et 3 mois).

Les créances et participations dans les entreprises liées ont augmenté de 235,4 millions d'euros pour atteindre 926,7 millions d'euros, en raison des nouvelles prises de participations, réalisées en 2018 pour 86,2 millions d'euros (net des dépréciations, cf. ci-après) et des prêts long termes accordés à des filiales du groupe.

2.3.3. LE CAPITAL

Au 31 décembre 2018, le capital d'Econocom Group est représenté par 245 140 430 actions sans désignation de valeur nominale et s'élève 23 489 757,67 euros.

Les variations de capital intervenues depuis 2009 ont consisté d'une part, en des augmentations de capital réalisées dans le cadre de levées d'options par les managers du groupe et, d'autre part en des augmentations de capital réalisées soit dans le cadre d'opérations de croissance externe en paiement d'une partie du prix d'acquisition, soit dans le cadre de conversion d'emprunts obligataires.

Les éléments pouvant avoir une influence sur le capital d'Econocom Group correspondent aux plans d'options de souscription émis en 2014 et 2017 ainsi qu'à l'emprunt obligataire convertible OCEANE émis le 1^{er} mars 2018.



En décembre 2014, le Conseil d'Administration a approuvé un plan d'options de souscription d'actions (les « Options de Souscription 2014 ») et décidé d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, 2.500.000 droits de souscription donnant chacun droit de souscrire, sous certaines conditions, une nouvelle action Econocom Group. Le Comité de Rémunération disposait d'un délai de deux ans pour déterminer les bénéficiaires des Options de Souscription 2014.

Au total, 2 480 000 Options de Souscription 2014 ont été accordées à une vingtaine de managers du groupe. Au 31 décembre 2018, compte tenu des options perdues au titre des départs intervenus et des conditions de performance, le nombre d'Options de Souscription 2014 encore exerçables s'élève à 2 236 500 ce qui correspond à une émission maximale de 4 473 000 actions nouvelles, chaque option donnant droit à deux actions Econocom Group suite à la scission en deux de l'action intervenue en juin 2017.

En juin 2017, le Conseil d'Administration a approuvé un plan d'options de souscription d'actions (les « options de souscription 2017 ») et décidé d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, 2 000 000 droits de souscription donnant chacun droit de souscrire, sous certaines conditions, une nouvelle action Econocom Group. Le Comité de Rémunération dispose d'un délai courant jusqu'au 31 décembre 2019 pour déterminer les bénéficiaires de ce plan. Au 31 décembre 2018, compte tenu des options perdues par les bénéficiaires, le nombre d'Options de Souscription 2017 attribuées s'élève à 90 000 correspondant à une émission maximale de 90 000 actions nouvelles.

Le 1^{er} mars 2018, Econocom a lancé une émission d'Obligations Convertibles et/ou Échangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes (OCEANE) d'un montant nominal maximum de 200 millions d'euros à

échéance 2023. Les porteurs d'Obligations disposeront d'un droit à l'attribution d'Actions qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la Date d'Émission (soit le 6 mars 2018) et jusqu'au 8^e jour ouvré (inclus) précédant la date de remboursement normal ou anticipé sur la base d'un ratio de conversion ou d'échange d'une Action Econocom par Obligation et sous réserve d'éventuels ajustements ultérieurs. En cas de demande de conversion des Obligations, les porteurs d'Obligations recevront au choix d'Econocom des Actions nouvelles et/ou existantes d'Econocom. À ce jour, le nombre d'obligations en circulation est de 24 213 075. Si toutes les obligations étaient converties (en cas d'atteinte du cours de conversion de 8,26 euros) en actions nouvelles, selon le ratio de conversion actuel de 1 action pour 1 obligation, 24 213 075 actions nouvelles seraient émises.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2015 a renouvelé, pour une période de cinq ans, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration, conformément aux articles 603 et 604 du Code des sociétés, de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital pour un montant maximum total de 21 563 999,86 euros (hors primes d'émission). Le capital autorisé disponible s'élève, au 31 décembre 2018, à 19 052 787,28 euros (hors primes d'émission), suite à la décision du Conseil d'Administration d'approuver l'émission d'emprunt obligataire OCEANE de mars 2018.

La structure de l'actionnariat est décrite au paragraphe 5 « Déclaration de gouvernance d'entreprise ».

Les actions propres

Econocom Group a une politique de rachat d'actions propres principalement motivée par les raisons suivantes :

- livraison d'actions afin d'éviter aux Actionnaires la dilution potentielle liée aux exercices de titres donnant accès au capital ;



- moyen éventuel de paiement lors d'opérations de croissance externe ;
- destruction des actions acquises.

L'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale du 20 mai 2014 a renouvelé, pour une période de cinq ans, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des rachats d'actions propres. Elle a fixé à l'équivalent de 2 euros le prix minimum de rachat et à 10 euros le prix unitaire maximum.

Le nombre maximum de titres pouvant être rachetés pendant la durée du programme (cinq ans) s'élève à 49 028 086. Depuis le début du programme de rachat, 34 112 169 actions ont été acquises au 31 décembre 2018.

Enfin, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale du 20 mai 2014, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une période de cinq ans, à prendre en gage des actions propres de la Société, conformément à l'article 630 du Code des sociétés, dans la limite du plafond de 20 % du capital souscrit prévu par l'article 620 du Code des sociétés.

Au cours de l'exercice 2018, les mouvements relatifs aux actions propres (hors contrats de liquidité) ont été les suivants :

- Econocom group a acquis 5 926 529 actions Econocom group, pour un prix d'acquisition de 16,4 millions d'euros ;
- Econocom group a transféré 160 000 actions propres dans le cadre d'une tranche arrivée à échéance du Plan d'Attribution d'Actions Gratuites décidée en 2016 ;
- Econocom group a cédé 1 250 000 actions propres dans le cadre de levées de stock-options d'un plan accordé en 2013 à 3 bénéficiaires.

Par ailleurs, le groupe a confié au cours de l'exercice 2018 à la banque Rothschild l'animation de son titre dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2018, Econocom group détenait 13 854 631 actions propres acquises

dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres et 124 000 actions Econocom Group acquises dans le cadre du contrat de liquidité, soit une auto-détention de 13 978 631 actions Econocom Group représentant 5,70 % du nombre total d'actions émises.

Les droits de vote afférents aux actions détenues par la Société sont suspendus. Les actions détenues par la Société n'ouvrent pas droit à dividende.

Les réserves disponibles d'Econocom Group (données non consolidées) s'élèvent à 226,5 millions d'euros auxquelles s'ajoute un bénéfice reporté de 101,8 millions d'euros.

Les réserves indisponibles d'Econocom Group s'élèvent à 40,7 millions d'euros.

2.3.4. L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

2.3.4.1. Acquisitions, prises de participations et création de filiales

Au cours de l'année 2018, Econocom Group a procédé à des prises de participations, privilégiant des sociétés de taille moyenne, expertes dans des secteurs stratégiques et porteurs : les solutions digitales.

Ainsi, la société Econocom Group a pris une participation majoritaire (60 %) dans la société espagnole Altabox, spécialisée dans les services de marketing digital visant à enrichir l'expérience clients sur les points de vente.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de ses filiales et de l'organigramme du groupe :

- Econocom Group a procédé à l'acquisition, auprès d'Econocom-Osiatis France, de 100 % d'Econocom Maroc ainsi que de titres Infeeny afin de simplifier l'organigramme juridique du groupe. Suite à cette dernière opération, Econocom Group détient directement 86,1 % du capital d'Infeeny. De même Econocom Group a acquis auprès de sa filiale Econocom Managed Services 32 % des titres d'Econocom Finance, centrale de



trésorerie du groupe, dont elle détient maintenant directement 73,6 % du capital ;

- Econocom a également souscrit aux augmentations de capital réalisées par sa filiale Econocom International Italia afin de refinancer l'acquisition de la société BDF intervenue en 2018 ;
- enfin, le groupe a lancé une activité de conseil en transformation digitale. Dans ce cadre, Econocom Group a créé la société Fifty Eight Group SA, appelée à devenir la maison mère des opérations de conseil du groupe en Europe.

2.3.4.2. Réorganisation juridique

Comme chaque année, le groupe Econocom a travaillé à rationaliser et simplifier son organisation juridique.

Les opérations réalisées en 2018 visent à regrouper des sociétés ayant des activités similaires dans un même pays. En France, Alter Way a procédé à la fusion de ses filiales opérationnelles au sein de la société Alter Way Makers.

Par ailleurs, dans le but de rationaliser et simplifier son organigramme, le groupe a procédé à la fermeture de certaines filiales sans activité en France et en Belgique.

Les opérations de réorganisation, menées à bien en 2018, ont ainsi permis de réduire de quatre le nombre d'entités juridiques au sein du groupe et d'en simplifier l'organigramme.

3. Facteurs de risque et litiges

Les facteurs de risques n'ont pas sensiblement évolué au cours de l'exercice 2018. Ils sont décrits dans la note 19.

4. Perspectives 2019 et rémunération des Actionnaires

La Direction du groupe Econocom a annoncé en janvier un objectif de résultat opérationnel courant ⁽¹⁾, de 128 millions d'euros en 2019 à périmètre constant.

Elle sera particulièrement attentive à la génération de trésorerie ainsi qu'au maintien d'une forte discipline sur la gestion des coûts.

La structure financière solide du groupe permet au Conseil d'Administration de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires de procéder à un

remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré à hauteur de 0,12 euro brut par action.

Ce remboursement représente une stabilité sur un an et une progression de 20 % sur deux ans.

Par ailleurs, le groupe prévoit de continuer à procéder à des rachats d'actions propres. Ces titres sont notamment destinés à couvrir les engagements pris dans le cadre des plans de stock-options.

(1) Avant amortissement des actifs incorporels d'acquisition.



5. Déclaration de gouvernance d'entreprise

5.1. Code de gouvernance d'entreprise applicable

Le groupe Econocom confirme son adhésion aux principes du Code belge de Gouvernance d'Entreprise entré en vigueur en 2009 ou « Code 2009 ». Celui-ci est disponible sur :

www.corporategovernancecommittee.be

Econocom publie sur son site Internet les différents Règlements d'Ordre Intérieur qui composent sa Charte de Gouvernance d'Entreprise :

www.econocom.com rubrique Investisseurs /Gouvernance/Conseil d'Administration, et Comité exécutif.

Lors de sa réunion du 22 novembre 2012, le Conseil d'Administration a formellement renouvelé son adhésion au Code de Gouvernance d'entreprise et mis à jour la Charte de Gouvernance d'Entreprise du groupe, notamment les Règlements d'Ordre Intérieur du Conseil et des Comités afin d'y intégrer les nouvelles dispositions en vigueur. La transformation d'Econocom Group en Société Européenne, le 18 décembre 2015, a conduit le Conseil d'Administration à faire évoluer, le 19 mai 2016, le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil d'Administration et celui du Comité de Direction. Le Règlement d'Ordre Intérieur de ce dernier a évolué une nouvelle fois le 7 septembre 2016 et ce Comité a été renommé à cette occasion Comité exécutif.

5.2. Dérogations au Code 2009

Econocom Group applique les recommandations du Code 2009 à l'exception de celles que le Conseil a jugées peu adaptées à la taille du groupe Econocom, ou qui doivent être mises en

œuvre dans la durée. Les principes auxquels Econocom Group n'adhère pas encore ou pas totalement sont décrits ci-dessous.

Le groupe n'applique, pour l'instant, que partiellement les recommandations du Principe 1 du Code.

Monsieur Jean-Louis Bouchard cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration, d'Administrateur Délégué et de Président du Comité exécutif. En cela, le groupe ne respecte pas le principe de séparation du pouvoir de contrôle du Conseil d'Administration et du pouvoir exécutif. Monsieur Jean-Louis Bouchard détenait indirectement 36,44 % du capital d'Econocom Group le 31 décembre 2018. Un tel dispositif répond aux caractéristiques de l'actionariat d'Econocom Group, et est destiné à assurer une stabilité du management dans le cadre de la mise en place de la stratégie à long terme du groupe Econocom.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration n'a pas souhaité jusqu'à présent nommer de Secrétaire chargé de le conseiller en matière de gouvernance et de lui faire rapport sur la manière dont les procédures et les règlements applicables sont suivis et respectés. Cette fonction est néanmoins assurée de façon informelle par Madame Galliane Touze, Secrétaire Générale du groupe Econocom.

Depuis le 23 novembre 2017, un tiers des membres du Conseil d'Administration d'Econocom Group est de sexe différent dans les conditions prévues par l'article 518 *bis* du Code des sociétés. Au 31 décembre 2018, le Conseil compte quatre femmes : Madame Véronique di Benedetto, dont le mandat a été renouvelé au cours de l'exercice 2017, et Mesdames Adeline Challon-Kemoun, Anne Lange et Marie-Christine Levet, nommées au cours de l'exercice 2016.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement européen Abus de Marché, le Conseil d'Administration a fait évoluer le 18 mai 2017 le Règlement d'Ordre Intérieur définissant les modalités de contrôle des opérations de marché.

Econocom Group n'applique pas pour l'instant les recommandations du Principe 4 du Code 2009, selon lesquelles « le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les Administrateurs » et « un Comité de Nomination recommande les candidats appropriés au Conseil d'Administration ». Ce principe prévoit également une évaluation périodique de chaque Administrateur et du fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses Comités, selon des procédures établies par lui.

Le Conseil d'Administration n'a pas souhaité jusqu'à présent mettre en place de Comité de Nomination, ni de procédures formelles de nomination des membres du Conseil d'Administration et du Comité exécutif. Cette recommandation du Code est considérée comme étant peu adaptée au groupe Econocom compte tenu de sa taille.

Quant à l'évaluation du Conseil d'Administration, de ses membres, de ses Comités et membres du Comité exécutif, il s'agit d'un processus continu qui ne revêt pas de formalisation spécifique.

Le Conseil d'Administration d'Econocom Group s'est doté en 2004 d'un Comité d'Audit. La composition de ce Comité, au 31 décembre 2018, n'est pas conforme aux exigences du Code 2009 qui prévoit que la majorité des membres du Comité est indépendante. Le Comité est, en effet, composé de trois Administrateurs non-exécutifs qui ont été sélectionnés au sein du Conseil pour leurs compétences reconnues en matière de comptabilité, mais dont deux membres (Messieurs Gaspard Dürleman et Rafi Kouyoumdjian) ne sont pas indépendants.

Le Président du Conseil d'Administration ne participe pas systématiquement aux Assemblées Générales comme le recommande le Principe 8 du Code 2009, mais il veille à ce que le Conseil d'Administration soit toujours représenté par au moins un Administrateur Délégué.

Les informations relatives aux principaux actionnaires d'Econocom Group et à leurs relations entre eux et avec la Société, ne sont pas publiées dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise mais dans le Rapport de gestion et mises à jour chaque année.

5.3. Description des caractéristiques de contrôle interne et de gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

L'information financière communiquée par le groupe correspond aux États financiers consolidés du groupe ainsi qu'aux éléments de gestion de ces États financiers publiés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Cette information financière fait l'objet, à chaque clôture, d'une présentation au Comité d'Audit du groupe, ainsi que d'une explication à l'ensemble des Administrateurs.

5.3.1. ORGANISATION FINANCIÈRE

L'organisation financière du groupe est à la fois locale et globale. En effet, le groupe est organisé par métier et par pays, les processus financiers sont mis en œuvre par des équipes financières, Directeurs Financiers et contrôleurs de gestion de chaque entité sous la responsabilité du Group Financial Controller. Les Financial Controllers des activités et pays veillent à l'homogénéité des pratiques et des règles de clôture au sein d'une même activité quel que soit le territoire concerné.

Par ailleurs, dans un souci d'indépendance de la fonction par rapport aux opérationnels, les fonctions financières sont hiérarchiquement rattachées au Group Financial Controller. Cette organisation ne s'applique pas aux sociétés Satellites dont les responsables financiers sont restés attachés hiérarchiquement à la Direction Générale de ces filiales.

5.3.2. REPORTINGS ET PILOTAGE

La consolidation des comptes est réalisée par une équipe dédiée sur une base trimestrielle. Les sociétés consolidées transmettent, via l'outil de consolidation, leurs États financiers détaillés pour intégration dans les comptes consolidés.

Chaque entité (société ou *business unit*) réalise un budget. La prévision de résultat est réactualisée plusieurs fois dans l'année et fait l'objet d'un suivi mensuel sur la base des *reportings* d'activité communiqués à la Direction du groupe. Ces *reportings* sont réalisés conjointement par le Responsable Opérationnel et le Financial Controller de l'entité.

Les différents budgets, *reportings* et éléments nécessaires à la consolidation font l'objet de calendriers et d'instructions spécifiques communiquées par le Group Financial Controlling.

5.3.3. NORMES COMPTABLES ET VEILLE

Les principes comptables du groupe font l'objet d'un manuel des principes comptables servant de référentiel pour l'élaboration de l'information financière. Ce manuel définit les normes d'enregistrement des opérations et de présentation de l'information financière.

L'équipe en charge de la consolidation a également pour mission de réaliser une veille et un suivi des évolutions comptables des normes IFRS.

5.3.4. SYSTÈMES D'INFORMATION

La Direction des Systèmes d'Information supervise les différents systèmes d'information utilisés par le groupe. Elle veille à l'harmonisation progressive des solutions mises en place et à la continuité des opérations. Dans le cadre de l'élaboration de l'information financière, les flux d'information provenant des outils informatiques propres aux différentes activités sont centralisés dans des solutions uniques de gestion de la comptabilité et de *reporting*.

5.3.5. FACTEURS DE RISQUES, SURVEILLANCE ET CONTRÔLE

Les *reportings* mensuels permettent aux différents responsables opérationnels et financiers ainsi qu'à la Direction du groupe de s'assurer de la qualité et de la cohérence des résultats du groupe avec les objectifs fixés. À la fin de chaque trimestre, ces *reportings* contiennent un rapprochement entre les éléments de gestion et les comptes consolidés du groupe afin d'assurer la fiabilité de l'information financière.

L'Audit Interne du groupe complète l'organisation en matière de *Risk Management* et réalise entre autres, la cartographie des risques. Dans le cadre de ses missions, il s'assure du respect des règles «groupe», de la fiabilité des *reportings* et de l'adéquation de la couverture des risques. L'Audit Interne du groupe reporte directement au Comité d'Audit.

5.3.5.1. Risques liés aux systèmes d'information comptable

Les risques liés aux systèmes d'information comptable font l'objet d'une évaluation régulière afin d'identifier les plans d'amélioration qui sont ensuite mis en place.

Les systèmes comptables utilisés dans le groupe sont harmonisés et communs à l'ensemble des métiers et des filiales à l'exception des sociétés Satellites dans lesquelles le groupe a pris des participations, qui peuvent être sur d'autres outils que ceux du groupe, plus appropriés à leur taille.

Les différents systèmes d'information propres aux activités sont interfacés avec le système comptable afin de garantir la traçabilité, l'exhaustivité et la fiabilité des informations liées aux opérations.

Le système de consolidation est un outil standard.

5.3.5.2. Risques liés aux normes comptables

Le service consolidation, en coordination avec le Group Financial Controlling et les Financial Controllers des activités et pays, veille à suivre l'évolution des normes comptables IFRS et adapte en conséquence les principes comptables du groupe. Il organise également les formations des personnels financiers lorsque cela est nécessaire.

5.3.5.3. Principaux contrôles des opérations

Afin de s'assurer de la fiabilité des informations financières liées aux opérations,

les équipes « contrôle de gestion » s'assurent chaque mois que le chiffre d'affaires et les coûts enregistrés correspondent aux flux attendus lors de l'approbation des opérations.

Le Group Financial Controlling réalise régulièrement des analyses statistiques pour s'assurer que les hypothèses prises lors de la comptabilisation des contrats de location sont prudentes et adéquates.

Par ailleurs, des contrôles mensuels définis par métier sont réalisés par les équipes de Financial Controlling des filiales.

5.3.6. RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

L'information financière est élaborée sous le contrôle et la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est doté, depuis 2004, d'un Comité d'Audit dont le fonctionnement et le rôle sont exposés au chapitre 5.5.3. ci-après.

5.4. Structure de l'actionariat et limitations des droits des Actionnaires

Au 31 décembre 2018, le capital d'Econocom Group était composé de 245 140 430 actions, détenues ainsi qu'il suit :

	2018	2017
Sociétés contrôlées par Jean-Louis Bouchard	36,44 %	36,44 %
Public	57,86 %	59,68 %
Auto-contrôle	5,70 %	3,89 %
Total	100 %	100 %

Econocom Group est informé que deux Actionnaires, en dehors des sociétés contrôlées par Jean-Louis Bouchard, dépassent au 31 décembre 2017 le seuil de participation de 5%, il s'agit de Butler Industries Benelux (et indirectement WB Finance et Monsieur Walter Butler) et de la société américaine Kabouter Management, LLC.

Il n'existe pas de détenteurs de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

Chaque action Econocom Group donne à son détenteur le droit d'exprimer une voix aux Assemblées Générales. L'article 10 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la

nue-propriété ont été scindés, ou qui sont engagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un unique représentant autorisé à exercer les droits attachés aux actions. En outre, les actions auto-détenues (5,70 %) et les actions détenues par la Caisse des Dépôts et Consignations Belge (0,45 % appartenant à des Actionnaires au porteur qui ne se sont pas fait connaître lors du processus de dématérialisation du marché belge) sont privées de droit de vote. Il n'existe pas d'autre restriction légale ou statutaire particulière à l'exercice du droit de vote.

De même, à l'exception des stipulations limitant l'acquisition et l'aliénation par Econocom Group d'actions propres, les Statuts de la Société ne prévoient aucune restriction au transfert de ses actions.

5.5. Composition et mode de fonctionnement des organes d'administration et de leurs Comités

5.5.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration était composé des treize Administrateurs suivants :

Jean-Louis Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

1, avenue de Montmorency,
Villa Montmorency, 75016 Paris

Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué d'Econocom Group,

Président de la société Econocom International BV

Robert Bouchard

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

23, avenue de Boufflers, 75016 Paris

Vice-Président du Conseil d'Administration d'Econocom Group

Bruno Grossi

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2019)

13, rue Molitor, 75016 Paris

Administrateur Délégué d'Econocom Group

Véronique di Benedetto

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

86, rue Miromesnil, 75008 Paris

Administratrice non-exécutive d'Econocom Group

Gaspard Dürleman

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

50, avenue Bosquet, 75007 Paris

Administrateur non-exécutif d'Econocom Group

Rafi Kouyoumdjian

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2019)

4 Avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris

Administrateur non-exécutif d'Econocom Group

Jean-Philippe Roesch

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

21, avenue de la Criolla, 92150 Suresnes

Administrateur exécutif d'Econocom Group

Walter Butler

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2019)

30, Cours Albert 1^{er}, 75008 Paris

Administrateur indépendant d'Econocom Group

Philippe Capron

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

8, rue Berlioz, 75116 Paris

Administrateur indépendant d'Econocom Group

Adeline Challon-Kemoun

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

32, avenue Duquesne, 75007 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

Anne Lange

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

4 avenue de Villiers, 75017 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

Marie-Christine Levet

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2020)

91, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris

Administratrice indépendante d'Econocom Group

Jean Mounet

(mandat à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2021)

60, quai du Parc,
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Administrateur indépendant d'Econocom Group

Le Conseil d'Administration se composait donc au 31 décembre 2018 :

- d'un Président exécutif, Monsieur Jean-Louis Bouchard. Ses responsabilités sont d'assurer la gestion du Conseil et son fonctionnement efficace notamment en évaluant sa taille et sa composition ainsi que celle de ses Comités, et enfin en veillant à la qualité de ses interactions avec le Comité exécutif afin d'assurer l'efficacité du processus décisionnel, le Conseil désigne son Président parmi les Vice-Présidents ;

- d'un Vice-Président, Monsieur Robert Bouchard. L'Assemblée Générale du 19 mai 2015 a décidé de créer un mandat de Vice-Président du Conseil et le Conseil d'Administration du 21 mai 2015 de nommer Monsieur Robert Bouchard Vice-Président jusqu'au terme de son mandat. Le Conseil désigne un ou plusieurs Vice-Présidents parmi ses membres. Celui-ci, en cas d'empêchement du Président, préside les réunions du Conseil ;

- de deux Administrateurs Délégués à la gestion journalière d'Econocom Group, Messieurs Jean-Louis Bouchard (nommé le 2 mars 2004) et Bruno Grossi (nommé lors du Conseil du 4 novembre 2015 avec prise d'effet le 18 décembre 2015) ;

- de quatre Administrateurs non-exécutifs, Madame Véronique di Benedetto et Messieurs Robert Bouchard, Rafi Kouyoumdjian et Gaspard Dürrleman. Madame Véronique di Benedetto exerçait, au 31 décembre 2018, des fonctions opérationnelles au sein du groupe Econocom. Celle-ci n'est toutefois pas considérée comme Administratrice Exécutive, ce statut étant réservé aux Administrateurs exerçant des fonctions de Direction au niveau du groupe Econocom, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 novembre 2016 ;

- enfin, de six Administrateurs Indépendants au sens de l'article 526ter du Code des sociétés, Mesdames Anne Lange, Adeline Challon-Kemoun et Marie-Christine Levet et Messieurs Walter Butler, Philippe Capron et Jean Mounet.

Au cours de l'exercice 2018, Monsieur Robert Bouchard a démissionné de son mandat d'Administrateur Délégué à la gestion journalière d'Econocom Group et de sa fonction de Chief Executive Officer du groupe Econocom. Monsieur Jean-Louis Bouchard a été nommé par le Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 Administrateur Délégué à la gestion journalière d'Econocom Group et Chief Executive Officer du groupe Econocom.

Monsieur Jean-Philippe Roesch, par l'intermédiaire de la société Orionisa Consulting dont il est président et actionnaire, a accepté en novembre 2018 une mission de conseil et d'accompagnement du comité exécutif. Il est dès lors considéré comme administrateur exécutif pour la durée de cette mission. Pour cette raison, il a démissionné de ses mandats de membre et de Président du Comité d'Audit. Le Conseil d'Administration a nommé, le 5 novembre 2018, Monsieur Gaspard Dürrleman, administrateur non exécutif et membre du Comité d'Audit, en qualité de Président du Comité d'Audit.

Les statuts ne prévoient pas de règles spécifiques pour la nomination des Administrateurs ou le renouvellement de leur mandat. Ils n'instaurent pas non plus de limite d'âge au sein du Conseil.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Spéciale du 18 décembre 2015, la durée du mandat d'Administrateur a été ramenée de six à quatre ans afin de se conformer aux recommandations du Code 2009.

Outre leur mandat au sein du Conseil d'Administration d'Econocom Group, certains Administrateurs exercent d'autres mandats détaillés ci-après.

Le Président du Conseil d'Administration détient des participations de contrôle dans plusieurs sociétés externes au groupe Econocom et y exerce des mandats de Gérant ou de Président. À ce titre, Monsieur Jean-Louis Bouchard est Président des sociétés Econocom International BV, Matignon Finance et Château Fontainebleau du Var, et Gérant des sociétés SCI Orphée, SCI de Dion Bouton, SARL Écurie Jean Louis Bouchard, SCI JMB, SCI LBB, SNC Fontainebleau International et SCI 1 Montmorency.

Outre ses mandats sociaux au sein d'Econocom Group et de ses filiales, Monsieur Bruno Grossi est Gérant des sociétés Viinaranda et Viinaranda II et Administrateur de la société Norcod Solutions Santé.

Monsieur Robert Bouchard est le représentant permanent de la société

GMPC, personne morale Président de la société APL France. Il exerce également les fonctions de Président d'Ecofinance SAS, de Gérant de la société GMPC et de co-Gérant de la société SCI Maillot Pergolèse.

Madame Véronique di Benedetto exerce les fonctions de Présidente de la SAS Numeya, un mandat d'Administrateur indépendant au sein de la société Maisons France Confort ainsi que plusieurs mandats d'Administrateur au sein d'associations dont le Syntec Numérique (association professionnelle française des acteurs du numérique et de l'informatique) et Pascaline, association issue du Syntec.

Monsieur Gaspard Dürrleman n'a pas d'autres mandats sociaux que ceux exercés pour Econocom Group.

Monsieur Rafi Kouyoumdjian est Président de la société RKO Management & Investment BV et Administrateur de la société RKO Edith Grove Ltd.

Monsieur Jean-Philippe Roesch est Gérant de la société civile La Criolla, Président d'Orionisa Consulting et membre du Conseil de Surveillance de la société Linkfluence SAS.

Monsieur Walter Butler est Président-Directeur Général de Butler Industries, de Butler Capital Partners et de WB Debt Partners, Gérant de la SCI 30 Albert 1^{er}, Président d'Amstar Entreprises et de FBT Développement, de Nexis Fiber Holding, d'Eden Innovations et de Doc, Président et Président du Conseil d'Administration de NXO Expansion, Président du Conseil de Surveillance de NXO France, membre du Conseil de Surveillance de Groupe Partouche et de Corum Asset Management, Administrateur de Butler Industries Benelux, de NXO Experts et NXO Sécurité, Director de Butler Investment Managers Limited, de Butler Management Limited, de Almas Industries Ltd et de Almas Industries UK. Monsieur Walter Butler est, par ailleurs, le représentant permanent de Butler Capital Partners dans ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Acces Industrie et de Colfilm, et d'Administrateur de Holding Sports et Evenements.

Monsieur Philippe Capron est membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité d'Audit de la société Virbac.

Madame Adeline Challon-Kemoun est Administratrice de la société Bourbon Corporation.

Madame Anne Lange est Administratrice d'Orange, de l'Imprimerie Nationale, de Pernod Ricard et de FFP.

Madame Marie-Christine Levet est Administratrice des sociétés Iliad, Mercalys, Maisons du Monde, HI-PAY et AFP.

Monsieur Jean Mounet est Administrateur des sociétés Sopra Banking Software et Horizontal Software. Il est Président et Administrateur de la société Trigone SAS. Il est également Administrateur de la Fondation Telecom et de l'ESCOPE, Président et Administrateur de la Fondation CPE Lyon Monde Nouveau et Président du Comité Statutaire du Syntec Numérique.

5.5.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois qu'il l'estime nécessaire.

Il a tenu, en 2018, dix réunions, dont quatre par conférence téléphonique et une réunion « technique » tenue devant notaire. Les deux réunions convoquées pour les arrêtés des comptes semestriels et annuels se sont tenues en février et septembre 2018 à Bruxelles.

Le tableau ci-après détaille les présences de chaque Administrateur au Conseil et aux différents Comités au cours de l'exercice 2018 :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Rémunération
Jean-Louis Bouchard	9	-	-
Robert Bouchard	9	-	-
Bruno Grossi	8	-	-
Véronique di Benedetto	8	-	-
Gaspard Durleman	9	9	-
Rafik Kouyoumdjian	9	9	3
Jean-Philippe Roesch	9	7	-
Walter Butler	6	-	-
Philippe Capron	9	-	-
Adeline Challon-Kemoun	4	-	-
Anne Lange	9	-	2
Marie-Christine Levet	8	9	-
Jean Mounet	9	-	3
Nombre total de réunions	10	9	3

Le Conseil d'Administration approuve la stratégie de la Société proposée par le Président, les projets importants et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Il est compétent pour les décisions autres que la gestion journalière.

Le Conseil d'Administration confie la gestion opérationnelle de la Société au Comité exécutif, dans les limites des délégations prévues dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Comité exécutif. Il confie, en outre, la gestion journalière aux Administrateurs Délégués et, le cas échéant, aux Directeurs Généraux.

Le Conseil nomme les membres du Comité exécutif, des Comités d'Audit et de Rémunération, ainsi que le ou les Administrateur(s) Délégué(s) et, de façon générale, il assure la mise en place d'une structure claire et efficace de management.

Il exerce une surveillance de la qualité de la gestion et de sa cohérence avec les objectifs stratégiques. Il reçoit à cet effet chaque trimestre une information comprenant le budget et ses révisions, la synthèse consolidée du reporting trimestriel et tout élément qu'il juge utile.

Le Conseil ne peut délibérer et statuer valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des voix émises, les abstentions n'étant pas comptées ; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Dans les cas exceptionnels dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social, les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des Administrateurs, exprimé par écrit. Cependant, cette procédure ne peut être mise en œuvre pour l'arrêté des comptes annuels et l'utilisation du capital autorisé.

5.5.3. COMITÉS CRÉÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Statuts autorisent la création par le Conseil d'Administration de Comités spécifiques dont les missions et les règles de fonctionnement sont fixées par lui.

5.5.3.1. Comité exécutif

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité exécutif, dont l'existence a été ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2004.

À la suite de la transformation d'Econocom Group en Société Européenne, le Conseil d'Administration a révisé le 19 mai 2016 puis le 7 septembre 2016 le Règlement d'Ordre Intérieur du Comité exécutif.

Le Conseil a confié au Comité exécutif la gestion opérationnelle d'Econocom, conformément à l'article 898 du Code des sociétés et à l'article 21 des statuts.

Sa mission est de proposer les orientations stratégiques du groupe, mettre en œuvre la stratégie définie par le Président et approuvée par le Conseil d'Administration, arrêter les budgets en conséquence, diriger les entités opérationnelles du groupe (dans le respect des pouvoirs des organes de ces entités) et contrôler leurs performances financières et opérationnelles.

La composition du Comité exécutif a été modifiée à plusieurs reprises au cours de l'exercice. Le Conseil d'administration du 26 février 2018 a nommé Monsieur David Krieff, Directeur Général Finances, et Madame Julie Verlingue, Directrice exécutive International, en qualité de membres du Comité exécutif avec effet au 5 mars concernant Madame Julie Verlingue. Puis le Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 a nommé Monsieur Jean-Louis Bouchard en tant que Président du Comité Exécutif et de CEO, Madame Galliane Touze, Secrétaire Générale du groupe, et Monsieur Eric Bazile, Group Financial Controller, en tant que membres du Comité Exécutif ; il a également acté de la démission de Monsieur Robert Bouchard de ses fonctions exécutives et du

départ de Monsieur David Krieff. Le Comité exécutif était composé, au 31 décembre 2018, de Monsieur Jean-Louis Bouchard, Président, de Madame Julie Verlingue de Madame Galliane Touze et de Messieurs Bruno Grossi et Eric Bazile. En outre, Messieurs Jean-Louis Bouchard et Bruno Grossi exercent des mandats d'Administrateurs Délégués.

Le Comité exécutif se réunit au moins dix fois par an.

5.5.3.2. Comité de Rémunération

Le 31 août 2011, le Conseil d'Administration a constitué en son sein un Comité de Rémunération.

Le Comité de Rémunération a un rôle d'avis et d'assistance du Conseil d'Administration en matière de politique de rémunération et une mission d'exécution des plans relatifs à l'octroi d'instruments financiers (actions gratuites, options sur actions...). Il prépare le rapport de rémunération, conformément à l'article 96 § 3 du Code des sociétés en vue de son insertion dans la déclaration de gouvernance d'entreprise et l'un de ses membres le commente lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration a également délégué au Comité de Rémunération, conformément à l'article 21 des Statuts, les pouvoirs d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration relativement à tout plan d'options sur actions ou tout autre plan relatif à l'octroi d'instruments financiers. À cet effet, le Comité de Rémunération s'est substitué au Comité à l'Exécution du plan d'options sur actions créé en février 2003.

Le Comité se compose actuellement de trois membres nommés par le Conseil d'Administration pour une durée de trois ans ne pouvant excéder la durée de leur mandat d'Administrateur. Le Conseil d'Administration du 7 septembre 2016 a renouvelé le mandat de membre du Comité de Monsieur Jean Mounet et lui a confié la présidence du Comité de Rémunération. Monsieur Kouyoumdjian a été nommé par le Conseil

d'Administration du 29 août 2014 et Madame Anne Lange par le Conseil d'Administration du 7 septembre 2016 avec prise d'effet le 4 novembre 2016 lors de sa nomination effective en qualité d'Administratrice d'Econocom Group.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2018.

5.5.3.3. Comité d'Audit

Un Comité d'Audit a été instauré par le Conseil d'Administration du 18 mai 2004.

Au 31 décembre 2018, il est composé de trois membres dont deux Administrateurs non-exécutifs et une Administratrice Indépendante. Le Conseil d'Administration du 5 novembre 2018 a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Philippe Roesch de son mandat de membre du Comité d'Audit et de Président du Comité en raison de la perte de son statut d'administrateur non-exécutif. Le Conseil a nommé à cette date Monsieur Gaspard Durlermann Président dudit Comité.

La durée des mandats est de trois ans sans toutefois que la durée de ces mandats puisse excéder la durée de leurs mandats d'Administrateur.

Le Comité d'Audit se réunit aussi souvent que les circonstances l'exigent. Il s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2018, en présence de ses membres (comme cela est détaillé au paragraphe 5.5.2 ci-dessus), d'un Directeur exécutif, de Madame Galliane Touze, Secrétaire Générale, de Monsieur Éric Bazile, Group Financial Controller, et de Monsieur Stéphane Pailler, Directeur de l'Audit Interne. Lorsque l'ordre du jour le requiert, les membres du Comité d'Audit invitent le Commissaire et toute personne que le Comité juge utile.

Son rôle est d'assister le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de contrôle des activités du groupe Econocom. En particulier, il examine la qualité et la pertinence des missions d'Audit Interne et externe, le suivi des mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques, le caractère adapté des méthodes



comptables utilisées, l'intégrité et l'exactitude de l'information financière.

L'article 96 du Code des sociétés précise que les entreprises doivent justifier de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'Audit. Econocom confirme respecter cette réglementation.

5.5.4. GESTION JOURNALIÈRE

Le Conseil d'Administration a confié la gestion journalière aux Administrateurs Délégués, conformément aux articles 898 et 525 du Code des sociétés.

Toutes les décisions importantes des filiales sont prises par leur organe compétent sur avis conforme de l'Administrateur Délégué en charge de la problématique ou de l'activité concernée. Les filiales n'ont généralement pas d'autres délégations significatives que la gestion journalière. Les pouvoirs des dirigeants des filiales du groupe et les limites apportées à ces pouvoirs sont précisés dans un document de référence interne au groupe.

Le Comité exécutif est chargé de la gestion opérationnelle.

5.5.5. MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'article 523 du Code des sociétés prévoit une procédure spécifique au sein du Conseil d'Administration en cas de conflit d'intérêts pour un ou plusieurs Administrateurs, lors de la prise d'une ou de plusieurs décisions ou lors de la conclusion de transactions par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a en outre adopté, lors de sa réunion du 22 novembre 2012, une procédure relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre Econocom Group et les Administrateurs et les membres

du Comité exécutif lorsque ces transactions ou les autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par les dispositions de l'article 523 du Code des sociétés.

Ni les articles 523 et 524 du Code des sociétés, ni la procédure du groupe relative aux conflits d'intérêts n'ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 2018.

5.5.6. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DIVERSITÉ

Les engagements, objectifs et actions d'Econocom en matière de diversité, ainsi que les résultats de cette politique, sont décrits dans le paragraphe 1.4 du chapitre III (« RSE »), et portent notamment sur l'égalité hommes/femmes, le soutien des personnes en difficulté d'insertion et l'engagement en faveur des personnes en situation de handicap.

Depuis le 23 novembre 2017, un tiers des membres du Conseil d'Administration d'Econocom Group est de sexe différent, dans les conditions prévues par l'article 518 bis du Code des sociétés. Au 31 décembre 2018, le Conseil compte quatre femmes : Mesdames Véronique di Benedetto, Adeline Challon-Kemoun, Anne Lange et Marie-Christine Levet. Les femmes sont en outre représentées au sein de chacun des différents Comités créés par le Conseil d'Administration, à savoir le Comité exécutif (Mesdames Julie Verlingue et Galliane Touze), le Comité d'Audit (Madame Marie-Christine Levet) et le Comité de Rémunération (Madame Anne Lange).

La politique d'Econocom en faveur des personnes en difficulté d'insertion est considérée par nature comme peu adaptée au personnel dirigeant du groupe. Et malgré l'attention toute particulière portée en la matière, Econocom n'a pas encore eu l'opportunité de recruter un dirigeant en situation de handicap.

5.6. Composition des organes de surveillance

Le Commissaire d'Econocom Group est PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises SCRL (Woluwe Garden, Woluwedal, 18 1932 Saint-Stevens-Woluwe (Belgique)). Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale de mai 2016 et arrive à échéance à l'Assemblée Générale de mai 2019.

Le Commissaire d'Econocom Group est représenté par Monsieur Alexis Van Bavel, réviseur d'entreprises, qui remplace au 14 avril 2018 Monsieur Damien Walgrave dans l'exercice du mandat du Commissaire au nom et pour le compte de la SCRL PwC Réviseurs d'Entreprises.

5.7. Rapport de rémunération 2018

Ce rapport est établi en application des dispositions des articles 526 quater et 96 § 3 du Code des sociétés. Il a pour objet de décrire et d'expliciter la politique de rémunération des Administrateurs (Exécutifs et non-exécutifs) ainsi que des membres du Comité exécutif d'Econocom Group.

5.7.1. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.7.1.1. Procédure pour élaborer la rémunération des Administrateurs et membres du Comité exécutif et fixer leur rémunération individuelle

Le 31 août 2011, le Conseil d'Administration a constitué en son sein un Comité de Rémunération. Le Comité est composé de trois Administrateurs non-exécutifs dont deux Indépendants au sens de l'article 526ter du Code des sociétés. Le Comité de Rémunération a un rôle d'avis et d'assistance du Conseil d'Administration en matière de politique de rémunération et une mission

d'exécution des plans relatifs à l'octroi d'instruments financiers (actions gratuites, options sur actions...).

En particulier, le Comité de Rémunération est chargé de :

1°) sur propositions du Président et Administrateur Délégué :

a) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Comité exécutif et, le cas échéant lorsque cela est requis par une disposition légale, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'Administration aux actionnaires ;

b) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération individuelle des Administrateurs et des membres du Comité exécutif en ce compris, la rémunération variable et les primes de prestation à long terme (intéressements à long terme) – liées ou non à des actions – octroyées sous forme d'options sur actions ou autres instruments financiers et les indemnités de départ et, le cas échéant lorsque cela est requis par une disposition légale, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le Conseil d'Administration aux actionnaires ;

c) faire des propositions et recommandations au Conseil d'Administration sur la détermination et l'évaluation des objectifs de performance liés à la rémunération individuelle des Administrateurs et des membres du Comité exécutif ;

2°) préparer le rapport de rémunération, conformément à l'article 96 § 3 du Code des sociétés en vue de son insertion dans la déclaration de gouvernance d'entreprise ;

3°) commenter le rapport de rémunération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires ;

4°) soumettre au Conseil d'Administration des propositions quant aux modalités et aux conditions relatives aux contrats des Administrateurs et des Dirigeants ;

5°) en général, effectuer toutes les missions qui lui seraient allouées par le Conseil d'Administration en matière de rémunération.

Le Conseil d'Administration a également délégué au Comité de Rémunération conformément à l'article 21 des Statuts, les pouvoirs d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration relativement à tout plan d'options sur actions ou tout autre plan relatif à l'octroi d'instruments financiers, tels que des warrants ou des actions gratuites, plan existant ou futur, c'est-à-dire d'attribuer les options ou autres instruments financiers dans les limites fixées par le Conseil d'Administration, à qui il rend compte.

Le Comité de Rémunération s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2018.

5.7.1.2. Politique de rémunération 2017

Conseil d'Administration

Les Statuts prévoient que les mandats d'Administrateur peuvent être rémunérés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a décidé de porter la rémunération des Administrateurs non-exécutifs de 3 000 à 5 000 euros par

réunion du Conseil d'Administration et par Administrateur à compter de janvier 2016, sous condition de leur présence effective.

Le Conseil d'Administrations du 24 novembre 2016 a souhaité préciser le statut d'Administrateur Exécutif et a exclu de cette notion les Administrateurs ayant une fonction opérationnelle au sein de filiales du groupe mais n'exerçant pas de fonction de Direction au niveau du groupe. Ces derniers sont donc considérés comme des Administrateurs non-exécutifs. Toutefois, ils ne perçoivent pas de jetons de présence, leur rémunération résultant de leur relation contractuelle avec une ou plusieurs sociétés du groupe ou le cas échéant de leur mandat avec celle(s)-ci.

Les Administrateurs n'exerçant pas de Les Administrateurs n'exerçant pas de fonction opérationnelle ne perçoivent aucune rémunération en dehors des jetons de présence stipulés ci-dessus. Enfin, les Administrateurs Exécutifs ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur mandat d'Administrateur d'Econocom Group. Leurs rémunérations sont issues des relations contractuelles ou de leur mandat avec une ou plusieurs des sociétés du groupe.



En synthèse la nature des rémunérations des administrateurs sont les suivantes :

	Mandats au 31/12/2018	Nature des rémunérations
Jean-Louis Bouchard	Président Administrateur Délégué	pas de rémunération directe prestations de services de la holding animatrice EIBV
Robert Bouchard	Vice-Président Administrateur non exécutif	prestations de services puis jetons de présence
Bruno Grossi	Administrateur Délégué	rémunéré en qualité de salarié
Jean-Philippe Roesch	Administrateur exécutif	prestations de conseil de la société Orianisa Consulting
Véronique di Benedetto	Administrateur non exécutif	rémunérée en qualité de salarié
Gaspard Durileman	Administrateur non exécutif	jetons de présence
Rafi Kouyoumdjian	Administrateur non exécutif	jetons de présence
Walter Butler	Administrateur indépendant	jetons de présence
Philippe Capron	Administrateur indépendant	jetons de présence
Adeline Challon-Kemoun	Administrateur indépendant	jetons de présence
Anne Lange	Administrateur indépendant	jetons de présence
Marie-Christine Levet	Administrateur indépendant	jetons de présence
Jean Mounet	Administrateur indépendant	jetons de présence

Comités

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a décidé de porter la

rémunération des Présidents et membres du Comité de Rémunération et du Comité d'Audit de 2 000 à 3 000 euros par réunion sous condition de présence, à compter de janvier 2016.

Administrateurs Exécutifs, Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle et membres du Comité exécutif

Les rémunérations des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité exécutif sont fixées par le Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué, conseillé par le Comité de Rémunération.

Les rémunérations des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité exécutif comportent une part variable significative comprise entre 20 et 50 % de la rémunération totale. L'Assemblée Générale Spéciale du 28 septembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à déroger aux règles de fixation des rémunérations variables des dirigeants prévues à l'article 520ter, alinéa 2 du Code des sociétés, pour les exercices 2011 et 2012. Cette autorisation a été renouvelée lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 mai 2013 sans limitation dans le temps. La rémunération variable des Administrateurs Exécutifs et membres du Comité exécutif a été fixée en 2018 sur la base de critères de performance annuels.

Les rémunérations variables 2018 des Administrateurs Exécutifs et membres du Comité exécutif étaient conditionnées à l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs. Une part significative des rémunérations variables des membres du Comité exécutif était subordonnée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs relatifs à la réalisation des objectifs budgétaires et en particulier du résultat courant, du chiffre d'affaires et de la dette financière nette du groupe et/ou des zones de responsabilités propres à chaque dirigeant. Les autres objectifs quantitatifs et les objectifs qualitatifs sont propres à chaque membre du Comité exécutif et Administrateur Exécutif en fonction des missions et des responsabilités de chacun.

Comme tous les autres collaborateurs du groupe Econocom, les Administrateurs Exécutifs et membres du Comité exécutif, salariés du groupe, sont évalués de façon

continue tout au long de l'année par leur hiérarchie et lors d'un entretien annuel d'évaluation qui se déroule au premier trimestre de l'année suivante.

Les rémunérations des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle sont fixées par le Président ou par un membre du Comité exécutif.

La politique de rémunération pour 2019 s'inscrit dans la continuité de la politique de rémunération 2018. Les rémunérations comportent une part variable au moins égale à 30 % de la rémunération globale. Les rémunérations variables des Administrateurs Exécutifs, des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle, et membres du Comité exécutif sont conditionnées à l'atteinte d'objectifs qualitatifs et quantitatifs, propres à chacun en fonction de leurs missions et responsabilités. Ces objectifs portent sur (I) les résultats (chiffres d'affaires et résultat avant impôt) du Groupe et du périmètre dont ils ont la responsabilité, (II) des objectifs de chiffre d'affaires, de développement sur des segments de marché ou offres stratégiques pour le groupe, des objectifs de productivité et de respect de ratios financiers notamment portant sur le Besoin en Fonds de Roulement et la dette financière nette, et enfin (III) des objectifs qualitatifs portant notamment sur des indicateurs de qualité.

Le Conseil d'Administration n'a pas jugé nécessaire, compte tenu de la fiabilité de l'information financière du groupe, de mettre en place un droit de recouvrement des rémunérations variables attribuées sur la base d'Informations financières erronées.

5.7.2. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES EN 2018

5.7.2.1. Administrateurs non-exécutifs

Cette section détaille les rémunérations individuelles et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs non-exécutifs par Econocom Group ou toute société du groupe en 2018.

Rémunérations allouées en 2018, charges sociales incluses

en €	
Walter Butler	10 000
Philippe Capron	25 000
Adeline Challon-Kemoun	15 000
Gaspard Durrleman	52 000
Rafi Kouyoumdjian	61 000
Anne Lange	36 000
Marie-Christine Levet	47 000
Jean Mouret	34 000
Jean-Philippe Roesch	41 000
Robert Bouchard	5 000
Total	326 000

5.7.2.2. Rémunération du Président du Conseil d'Administration

Jean-Louis Bouchard assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration, d'Administrateur Délégué et de Président du Comité exécutif du groupe. Il ne perçoit pas de rémunération de quelque nature que ce soit, ni ne bénéficie de retraite, assurance particulière ou autres avantages accordés directement ou indirectement par Econocom Group ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation. La Société Econocom International BV, dont Jean-Louis Bouchard est Président, a facturé à Econocom Group et à ses filiales des prestations de direction et d'animation du groupe pour un montant de 2,7 millions d'euros en 2018 (3,2 millions d'euros en 2017).

Ce montant se compose pour les trois quarts de frais de personnel et pour le solde de refacturations de frais encourus par EIBV pour le compte d'Econocom (séminaires de management, etc.).

5.7.2.3. Rémunération globale allouée en 2018 aux Administrateurs Exécutifs du Conseil d'Administration, aux Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle ainsi qu'aux membres du Comité exécutif

La présente section détaille de manière globale le montant des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement aux Administrateurs Exécutifs, aux Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle et membres du Comité exécutif par Econocom Group ou une société qui fait partie du périmètre de consolidation en 2018.

Rémunération globale versée en 2018, charges sociales incluses

en €	
Part fixe ⁽¹⁾	2 738 203
Part variable ⁽²⁾	1 015 573
Pensions, avantages en nature et autres rémunérations	665 612
Charges sociales ⁽³⁾	1 090 190
Jeton	0
Total	5 509 577

⁽¹⁾ dont 935 milliers d'euros au titre de 2017 et exercices antérieurs, et versés en 2018.

⁽²⁾ dont 300 milliers d'euros au titre de 2017 et exercices antérieurs, et versés en 2018.

⁽³⁾ dont 344 milliers d'euros au titre de 2017 et exercices antérieurs, et versés en 2018.

Rémunération globale au titre de l'exercice 2018, charges sociales incluses

en €	
Part fixe (1)	2 896 984
Part variable (2)	1 416 001
Pensions, avantages en nature et autres rémunérations (3)	520 190
Charges sociales (5)	1 282 526
Jeton	0
Total	6 115 701

(1) dont 158 milliers d'euros au titre de 2018 à verser en 2019.

(2) dont 1 335 milliers d'euros restant à verser en 2018.

(3) dont 218 milliers d'euros restant à verser en 2019

(4) dont 140 milliers d'euros au titre de transactions de départ

(5) dont 435 milliers d'euros restant à verser en 2019

Ces informations correspondent aux rémunérations chargées des Administrateurs Exécutifs et des membres du Comité exécutif en fonction au cours de l'exercice 2018, c'est-à-dire Mesdames Julie Verlingue, Martine Bayens et Galliane Touze, et Messieurs Robert Bouchard, Bruno Grossi, Jean-Philippe Roesch, David Krieff et Eric Bazile, ainsi qu'aux rémunérations chargées des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle à savoir Madame Véronique di Benedetto.

Sept de ces neuf dirigeants ont été rémunérés au titre de leur contrat de travail en leur qualité de salariés de sociétés du groupe Econocom. Quatre ont perçu indirectement une rémunération via une société qu'il contrôle, en qualité de mandataire d'une société du groupe Econocom et/ou en tant que prestataire. Ces rémunérations sont intégrées dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Enfin, la rémunération de Jean-Louis Bouchard, Président du Conseil d'Administration, Administrateur Délégué et Président du Comité exécutif est commentée au paragraphe 5.7.2.2.

Trois des Administrateurs Exécutifs, membres du Comité exécutif ou Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle disposent d'une voiture de fonction.

5.7.2.4. Options sur actions et actions accordées

Certains des Administrateurs Exécutifs, des membres du Comité exécutif et des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle bénéficient de plans d'options sur actions et/ou d'actions de performance.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 2016 a approuvé les termes d'un plan d'actions gratuites portant sur 1 125 000 actions (ou 2 250 000 actions après split de l'action) et le Conseil d'Administration du 19 mai 2016 a attribué 220 000 (440 000 après split) de ces actions gratuites à un Administrateur Exécutif et membre du Comité exécutif, dont 70 000 (140 000 après split) lui ont été transférées définitivement en 2017 et 80 000 (160 000 après split) au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice 2018, quatre des Dirigeants du groupe cités ci-avant ont bénéficié d'attribution d'actions de performance ouvrant droit à 1 115 000 actions Econocom Group dont les acquisitions définitives s'échelonnent sur 4 ans.

Au 31 décembre 2018, les Administrateurs Exécutifs, les membres du Comité exécutif et les Administrateurs non-exécutifs bénéficient de 425 000 stock-options ouvrant droit à 850 000 actions Econocom Group (après split de l'action) pour un prix de souscription de 2,5 millions d'euros, ainsi que de 1 150 000 (1 185 000 après split) actions de performance Econocom Group.

5.7.2.5. Indemnité de départ et autres engagements contractuels

Les contrats des Administrateurs Exécutifs, des membres du Comité exécutif et des Administrateurs non-exécutifs exerçant une fonction opérationnelle, en fonction au



31 décembre 2018, contiennent les clauses usuelles notamment en matière de préavis. Ils ne contiennent pas de clause spécifique au titre des retraites. L'un des membres du Comité exécutif bénéficie d'une indemnité de départ de douze mois de rémunération moyenne brute totale (sous certaines conditions).

5.8. Politique d'affectation du résultat et politique de dividendes

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 21 mai 2019 de procéder à un remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré à raison de 0,12 euro par action.

Ce remboursement représente une stabilité de la rémunération brute par action des Actionnaires sur un an et de 20 % sur deux ans.

Le groupe poursuivra par ailleurs sa politique de rachats d'actions propres.

5.9. Relations avec les Actionnaires dominants

En date du 8 janvier 2018, Econocom Group a reçu une notification de franchissement de seuil l'informant qu'Econocom International BV (conjointement avec la SCI de Dion Bouton et Econocom Group) détenait 37,39 % du capital de la Société. Ce franchissement à la baisse du seuil de 40 % a eu lieu suite à une cession d'actions par Econocom International BV à Monsieur Robert Bouchard dans le contexte des prises de fonctions de ce dernier en tant que *Chief Operating Officer* d'Econocom Group SE.

Le 20 décembre 2018, Econocom Group a reçu une notification de franchissement de seuil l'informant qu'Econocom International BV (conjointement avec la SCI de Dion Bouton et Econocom Group) détenait 42,09 % du capital de la Société. Ce franchissement à la hausse du seuil de 40 % résulte de l'annulation avec effet rétroactif de la cession de titres qui avait

été convenue entre Econocom International BV, contrôlée par Jean-Louis Bouchard, et Monsieur Robert Bouchard.

Au 31 décembre 2018, le nombre de titres Econocom Group émis s'élevait à 245 140 430, dont 36,44 % détenus par Monsieur Jean-Louis Bouchard via les sociétés Econocom International BV et SCI de Dion Bouton. Il est précisé que les titres Econocom Group auto-détenus par la Société sont privés de droit de vote, de sorte que Jean-Louis Bouchard détenait au 31 décembre 2018, directement et indirectement, 38,62 % des droits de vote de la Société (hors actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité).

Les relations avec l'Actionnaire majoritaire, la société Econocom International BV, correspondent à des prestations de services à caractère courant, rémunérées à des conditions normales de marché. Par ailleurs, le groupe Econocom a conclu en France des baux auprès de sociétés contrôlées par monsieur Jean-Louis Bouchard : les SCI Maillot Pergolèse, SCI de Dion Bouton et SCI JMB. Ces baux ont été conclus à des conditions normales de marché.

5.10. Mention des schémas d'intéressement du personnel dans le capital d'Econocom Group

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'intéressement du personnel, des salariés, cadres et des dirigeants du groupe. Trois plans d'options mis en place en 2013, 2014 et 2017 sont encore en cours et ont donné lieu à des attributions chaque année depuis 2013 et un plan d'Attribution d'Actions Gratuites approuvé par l'Assemblée Générale en mai 2016 a donné lieu à des attributions en 2016 et 2018.

Au cours de l'exercice, 160 000 actions gratuites ont été transférées aux bénéficiaires de ce plan et 625 000 options relatives au plan d'options de souscription 2013 ont été exercées par leurs bénéficiaires donnant lieu à la cession aux bénéficiaires de 1 410 000 actions auto-détenues.



Le Conseil d'Administration du 22 novembre 2018 a décidé d'étendre de deux ans les périodes d'exercice des plans d'options 2013 et d'options de souscription 2014.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a procédé en février et en décembre 2018 à l'attribution d'actions gratuites dans le cadre du plan d'actions gratuites approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires le 17 mai 2016.

Une synthèse actualisée au 31 décembre 2018 des engagements pris par le groupe au titre de ces plans figure ci-après :

Plan	Année d'attribution	Nombre d'options et actions gratuites	Nombre d'actions correspondant ⁽¹⁾	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en € par option)	Prix d'exercice (en milliers €)
Options	2013	250 000	500 000	déc. 2020	5,96	1 490
	2014	1 784 000	3 568 000	déc. 2021	5,52	9 848
Options de souscription 2014	2015	237 500	475 000	déc. 2022	7,74	1 838
		120 000	240 000	déc. 2022	7,61	
	2016	50 000	100 000	déc. 2023	9,57	479
45 000		90 000	déc. 2023	13,60	612	
Options de souscription 2017	2017	90 000	90 000	déc. 2023	6,04	544
Actions gratuites	2016	140 000	140 000	mai 2019	-	-
		15 000	15 000	févr. 2019	-	-
	2018	402 500	402 500	mars. 2020	-	-
		342 500	342 500	mars. 2021	-	-
		342 500	342 500	mars. 2022	-	-
		342 500	342 500	mars. 2023	-	-
Total	-	-	6 648 000	-	-	15 723 000

⁽¹⁾ Les options attribuées antérieurement à la scission en deux de l'action Econocom Group (intervenue en juin 2017) donnent droit chacune à deux actions Econocom Group.

Ces plans portent sur les actions Econocom Group cotées sur Euronext Bruxelles. Ils visent à associer les salariés, cadres et dirigeants du groupe à la marche des affaires et au développement du groupe.

A l'octroi, une partie des options et actions gratuites, comprise entre 50 % et 100 % des options et actions attribuées est soumise à des conditions de réalisation d'objectifs individuels et collectifs, internes et/ou externes. Le prix d'exercice des options est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

Les options sont incessibles. Il n'existe pas de couverture du risque de perte par Econocom Group en cas de baisse du cours de Bourse.

Les options accordées en 2013 ont été et seront servies en actions existantes.

Les options accordées en 2014, 2015 et 2016 s'inscrivent dans un plan d'Options de Souscription approuvé par le Conseil d'Administration le 17 décembre 2014. Ces options donneront lieu en cas d'exercice à l'émission d'actions nouvelles.

Le plan d'actions gratuites émis en 2016 a été approuvé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 mai 2016. Les différentes attributions réalisées dans le cadre de ce plan ont été approuvées par le Conseil d'Administration des 19 mai 2016, 26 février 2018 et 27 décembre 2018. L'acquisition des actions gratuites par leur bénéficiaire donnera lieu à la remise d'actions existantes.

Les options accordées en 2017 s'inscrivent dans un plan d'options de souscription approuvé par le Conseil d'Administration le 22 juin 2017. Ces options donneront lieu en cas d'exercice à l'émission d'actions nouvelles.

Au 31 décembre 2018, les options et actions gratuites non encore exercées ouvrent droit à un total de 6 648 000 actions Econocom Group, dont 4 563 000 servies en actions à émettre et 2 085 000 en actions existantes. Elles représentaient 2,71 % du nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice. Enfin, sur ce total d'actions correspondant aux options et actions gratuites attribuées et non encore exercées, 31,71 % sont encore soumises à l'atteinte de conditions de performance, quantitatives et/ou qualitatives, individuelles et/ou collectives.

L'exercice de la totalité des options attribuées conduirait à une augmentation des fonds propres de 15,7 millions d'euros.

5.11. Émoluments du Commissaire

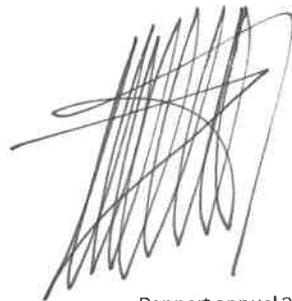
en €	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Émoluments consolidés du Commissaire pour la révision des comptes	430 848	410 888
Émoluments afférents aux mandats du Commissaire ou aux mandats assimilés exercés auprès du groupe par des personnes avec lesquelles le Commissaire est lié	874 400	826 030
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein du groupe par le Commissaire	–	–
Autres missions d'attestation	–	15 500
Missions de conseils fiscaux	–	–
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	–	10 000
(Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein du groupe par des personnes avec lesquelles le/les Commissaire(s) est/est/sont lié(s))	–	–
Autres missions d'attestation	0	0
Missions de conseils fiscaux	252 401	485 216
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0	0

5.12. Auto-détention d'actions

Se reporter au paragraphe 2.3.3.3 ci-dessus.

6. Événements subséquents à la clôture des comptes

Il n'existe pas, au jour de la finalisation de ce rapport, d'événement significatifs subséquents à la clôture des comptes.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a complex, abstract shape.